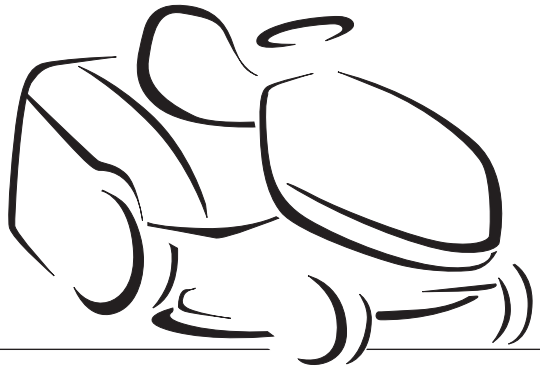

102-122

FR **TONDEUSE A CONDUCTEUR ASSIS**
MANUEL D'UTILISATION

ATTENTION! vant d'utiliser la machine, lire attentivement le présent manuel.

TRADUCTION DE LA NOTICE ORIGINALE

SOMMAIRE

1. CONSIGNES DE SECURITE 3
Contient les consignes d'utilisation de la machine en toute sécurité

2. IDENTIFICATION DE LA MACHINE ET DE SES PIECES 7
Explique comment identifier la machine ainsi que les principaux éléments qui la composent

3. DEBALLAGE ET MONTAGE 9
Explique comment déballer et monter les pièces séparées

4. COMMANDES ET OUTILS DE CONTROLE 13
Indique la position et la fonction de toutes les commandes

5. MODE D'EMPLOI 19
Contient toutes les indications pour travailler bien et en toute sécurité
5.1 Recommandations pour la sécurité .. 19
5.2 Critères d'intervention des dispositifs de sécurité 19
5.3 Opérations à effectuer avant de débuter le travail 20
5.4 Utilisation de la machine 21
5.5 Utilisation sur terrains en pente 27
5.6 Transport 27
5.7 Quelques conseils pour garder une pelouse ayant un bel aspect 28

6. ENTRETIEN 29
Contient toutes les informations pour que la machine maintienne son efficacité
6.1 Recommandations pour la sécurité .. 29
6.2 Entretien ordinaire 30
6.3 Interventions sur la machine 31

7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 34
Fournit quelques conseils sur l'utilisation de la machine tout en respectant l'environnement

8. PANNES ET REMÈDES 35
Vous aide à résoudre rapidement tout éventuel problème d'utilisation

9. ACCESSOIRES OPTIONNELS 38
Illustre les accessoires disponibles en cas d'exigences de travail particulières

10. EQUIPEMENTS SUPPLEMENTAIRES .. 39
Enumère les équipements applicables à la machine pour élargir les possibilités d'utilisation

11. PANNES ET REMÈDES 40
Résume les principales caractéristiques de votre machine

INTRODUCTION

1. PRÉSENTATION

Cher Client,

Nous tenons avant tout à vous remercier de la préférence que vous avez accordée à nos produits, et nous souhaitons que votre nouvelle tondeuse vous réserve de grandes satisfactions et réponde pleinement à vos attentes.
Ce manuel a été rédigé dans le but de vous permettre de bien connaître votre machine et de l'utiliser en toutes conditions de sécurité et d'efficacité; n'oubliez pas qu'il fait partie intégrante de la machine, tenez-le à portée de main pour le consulter à tout moment, et le jour où vous devriez céder ou prêter la machine à quelqu'un, rappelez-vous de lui donner aussi ce manuel.
Si vous deviez trouver de légères différences entre la description donnée et la machine en votre possession, tenez compte

du fait que, dans le cadre de l'amélioration continuelle du produit, les informations contenues dans ce manuel sont sujettes à des modifications sans aucun préavis ni obligation de mise à jour, sans toutefois que soient remises en cause les caractéristiques essentielles de sécurité et de fonctionnement. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter votre Revendeur. Bon travail!

2. DESCRIPTION DE LA MACHINE ET DOMAINE D'UTILISATION

Cette machine est un équipement de jardinage et plus précisément une tondeuse à conducteur assis.
La machine est équipée d'un moteur qui actionne le dispositif de coupe, protégé par un carter, ainsi que d'un groupe de transmission qui actionne le mouvement de la machine.
Le conducteur est en mesure de conduire la machine et d'actionner les commandes principales en se tenant toujours assis à son poste de conduite.
Les dispositifs montés sur la machine prévoient l'arrêt du moteur et du dispositif de coupe, en quelques secondes, au cas où les actions du conducteur ne seraient pas conformes aux conditions de sécurité prévues.

Emploi prévu

Cette machine a été conçue et fabriquée pour la tonte de l'herbe.
L'utilisation d'accessoires particuliers, prévus par le Fabricant comme équipement original ou achetables séparément, permet d'effectuer ce travail selon différentes modalités opérationnelles, illustrées dans ce manuel ou dans les instructions qui accompagnent chaque accessoire.
De même, la possibilité d'appliquer des équipements supplémentaires (si prévus par le Fabricant) peut étendre l'utilisation prévue à d'autres fonctions, selon les limites et les conditions indiquées dans les instructions qui accompagnent ces équipements.

Emploi impropre

Tout autre emploi différent de ceux qui sont cités ci-dessus peut se révéler dangereux et causer des dommages à des personnes et/ou à des choses. Font partie de l'emploi impropre (à titre d'exemple non exclusif):
- transporter sur la machine ou sur une remorque d'autres personnes, enfants ou animaux;
- traîner ou pousser des charges sans utiliser l'accessoire spécialement prévu pour le remorquage;
- utiliser la machine pour passer sur des terrains instables, glissants, glacés, rocailleux ou inégaux, des flaques ou des mares ne permettant pas d'évaluer la consistance du terrain;
- actionner les lames sur des terrains sans herbe;
- utiliser la machine pour ramasser des feuilles ou des détritus.

L'emploi impropre de la machine entraîne la perte de la Garantie et, dans ce cas, le Fabricant décline toute responsabilité, laissant à la charge de l'utilisateur les conséquences des dommages ou des lésions qu'il a causés à lui-même ou à autrui.

3. ASSISTANCE

Vous trouverez dans ce manuel toutes les indications nécessaires à la conduite de votre machine et au bon entretien de base que l'utilisateur peut effectuer lui-même.
Toutes les interventions de réglage et d'entretien qui ne sont pas décrites dans ce manuel doivent être exécutées chez votre Revendeur ou dans un Centre spécialisé disposant des connaissances et des équipements nécessaires pour que le travail soit exécuté correctement, en maintenant le niveau de sécurité de la machine à l'origine.
Si vous le souhaitez, votre Revendeur sera heureux de vous soumettre un programme d'entretien personnalisé adapté à vos exigences; il vous permettra de conserver en parfait état votre nouvel achat et de maintenir ainsi la valeur de votre investissement.

1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

1.1 COMMENT CONSULTER LE MANUEL

Dans le texte de ce manuel, certains paragraphes contenant des informations particulièrement importants sont marqués par différents degrés de mise en relief dont la signification est la suivante:

REMARQUE *ou alors*

IMPORTANT *Ajoute des précisions ou d'autres éléments à ce qui vient d'être indiqué afin d'éviter d'endommager la machine ou de causer des dommages.*

⚠ ATTENTION! ***Possibilité de lésions à l'utilisateur ou à autrui en cas de non respect des consignes.***

⚠ DANGER! ***Possibilité de lésions graves à l'utilisateur ou à autrui, et danger de mort, en cas de non respect des consignes.***

Différentes versions de machine sont décrites dans le manuel, les points sur lesquels elles peuvent différer entre elles sont principalement:

– présence de composants ou accessoires qui ne sont pas toujours disponibles dans les différentes zones de commercialisation;
– équipements spéciaux.

Le symbole "☛ " indique les différences relatives à l'utilisation et est suivi de l'indication de la version à laquelle il se réfère.

Le symbole "☛ " renvoie à un autre point du manuel, pour d'autres éclaircissements ou informations.

REMARQUE *Toutes les indications "avant", "arrière", "droit" et "gauche" se réfèrent à la position de l'opérateur assis.*

IMPORTANT

Pour toutes les opérations d'utilisation et entretien relatives au moteur et à la batterie qui ne sont pas décrites dans le présent manuel, consulter les manuels spécifiques, qui font partie intégrante de la documentation fournie.

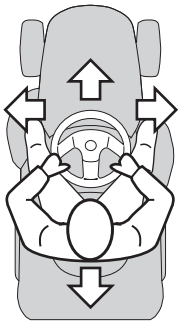

1.2 NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

⚠ ATTENTION! ***Lire attentivement avant d'utiliser la machine.***

A) FORMATION

1) Lire attentivement les instructions. Se familiariser avec l'utilisation correcte et les commandes avant d'utiliser la machine.
2) Ne jamais permettre à des enfants ou à des personnes qui ne se soient pas suffisamment familiarisées avec les instructions d'utiliser la machine. La réglementation locale peut fixer un âge minimum pour l'utilisateur.
3) Ne pas utiliser la machine lorsque des personnes, particulièrement des enfants, ou des animaux se trouvent à proximité.
4) Garder à l'esprit que l'opérateur ou

l'utilisateur est responsable des accidents et des risques encourus par autrui ou par ses biens.
5) Ne pas transporter de passagers.
6) Le conducteur doit être adéquatement préparé pour conduire la machine; en particulier, il doit:
– ne pas se laisser distraire et garder la concentration nécessaire pendant le travail;
– se rappeler qu'il n'est pas possible de reprendre le contrôle de la machine qui glisse sur une pente en utilisant le frein. Les causes principales de la perte du contrôle sont:
  – mle manque d'adhérence des roues;
  – la grande vitesse;
  – le freinage insuffisant;
  – la machine inadaptée à l'utilisation;
  – le manque de connaissance des réactions aux conditions du terrain, surtout dans les pentes;
  – la traction incorrecte et la mauvaise répartition de la charge.

B) PRÉPARATION

1) Toujours porter des chaussures résistantes et des pantalons longs pendant la tonte. Ne pas faire fonctionner la machine lorsque l'on est pieds nus ou en sandales.
2) Inspecter minutieusement la zone à tondre et éliminer tout objet étranger qui pourrait être projeté par la machine.
3) DANGER! L'essence est hautement inflammable:
– conserver le carburant dans des récipients spécialement prévus à cet effet;
– faire le plein uniquement à l'extérieur, et ne pas fumer pendant cette opération;
– faire le plein avant de démarrer le moteur; ne pas ajouter d'essence et ne jamais enlever le bouchon du réservoir de carburant lorsque le moteur est en marche ou tant qu'il est encore chaud;
– ne pas démarrer le moteur si de l'essence a été répandue: éloigner la machine de la zone où le carburant a été renversé et ne pas provoquer des risques d'incendie tant que les vapeurs ne se sont pas dissipées;
– refermer correctement le réservoir et le récipient en serrant convenablement les bouchons.
4) Remplacer les silencieux endommagés
5) Avant l'utilisation, toujours procéder à une vérification générale et veiller en particulier à l'aspect des lames, des vis de fixation et du groupe de tonte pour s'assurer qu'ils ne sont ni usés ni endommagés. Remplacer les lames et les vis endommagées ou usées par lots complets pour préserver le bon équilibrage.
6) Prendre garde au fait que la rotation d'une lame entraîne la rotation de l'autre lame.

C) UTILISATION

1) Ne pas faire fonctionner le moteur dans un endroit confiné où les gaz nocifs contenant du monoxyde de carbone peuvent s'accumuler.
2) Tondre uniquement à la lumière du jour ou avec une lumière artificielle adéquate.
3) Avant de démarrer le moteur, débrayer les lames, laisser les vitesses au point mort.
4) Ne pas tondre sur des pentes supérieures à 10° (17%).
5) Se rappeler qu'il n'existe pas de pente "sûre". Se déplacer sur des terrains en pente demande une attention particulière. Pour éviter les renversements:
– ne pas s'arrêter ou repartir brusquement dans les pentes;
– embrayer doucement et garder toujours une vitesse engagée, surtout en pente;
– réduire la vitesse sur les pentes et dans les virages serrés;
– faire attention aux dos d'âne, aux cassis et aux dangers cachés;
– ne jamais tondre en travers de la pente;

6) Attention lorsque vous remorquez des charges ou que vous utilisez un outillage lourd:
– pour les barres de remorquage, n'utiliser que des points d'attelage homologués;
– limiter les charges à celles qui peuvent être aisément contrôlées;
– ne pas braquer brusquement. Faire attention en marche arrière;
– utiliser des contrepoids ou des poids sur les roues lorsque cela est indiqué dans le manuel d'instructions.

7) Débrayer les lames en traversant des zones sans herbe.

8) Ne jamais utiliser la machine si ses protecteurs sont endommagés, ou en l'absence de dispositifs de sécurité.

9) Ne jamais modifier les réglages du moteur, ni mettre le moteur en surrégime. Utiliser le moteur à une vitesse excessive peut augmenter le risque de lésions personnelles.

10) Avant de quitter le poste de conduite:
– débrayer les lames et baisser le plateau de coupe;
– mettre au point mort et serrer le frein à main;
– arrêter le moteur et enlever la clé de contact.

11) Débrayer les lames, arrêter le moteur et enlever la clé de contact:
– avant de nettoyer ou déboucher la goulotte d'éjection;
– avant toute opération de nettoyage, de vérification ou de réparation de la machine;
– après avoir heurté un objet étranger. Inspecter la machine pour voir si elle est endommagée et effectuer les réparations nécessaires avant toute nouvelle utilisation de la machine;
– si la machine commence à vibrer de manière anormale (rechercher immédiatement les causes).

12) Débrayer les lames pendant le transport et toutes les fois qu'elles ne sont pas utilisées.

13) Arrêter le moteur et débrayer les lames dans les cas suivants:
– avant de faire le plein de carburant;
– avant d'enlever le bac de ramassage.

14) Réduire le régime avant d'arrêter le moteur. Si le moteur est équipé d'un robinet, fermer le robinet d'arrivée d'essence après chaque utilisation.

D) MAINTENANCE ET STOCKAGE

1) Maintenir tous les écrous et vis serrés afin d'assurer des conditions d'utilisation sûres.

2) Ne jamais entreposer la machine avec du carburant dans le réservoir dans un local où les vapeurs d'essence pourraient atteindre une flamme, une étincelle.

3) Laisser le moteur refroidir avant de ranger la machine dans un local quelconque.

4) Pour réduire les risques d'incendie, débarrasser le moteur, le pot d'échappement, le compartiment de batterie ainsi que la zone de stockage du carburant, des brins d'herbe, des feuilles et des excès de graisse.

5) Vérifier fréquemment que le bac de ramassage ne présente aucune trace d'usure ou de détérioration.

6) Pour des raisons de sécurité, remplacer les pièces endommagées ou usées.

7) Si le réservoir de carburant doit être vidangé, effectuer cette opération à l'extérieur.

8) Prendre garde au fait que la rotation d'une lame entraîne la rotation de l'autre lame.

9) Lorsque la machine doit être rangée ou laissée sans surveillance, baisser le plateau de coupe.

1.3 ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ

Votre machine doit être utilisée avec prudence. Dans ce but, des étiquettes destinées à vous rappeler les principales précautions d'utilisation ont été placées sur la machine sous forme de pictogrammes. Ces étiquettes sont considérées comme faisant partie intégrante de la machine. Si une étiquette se détache ou devient illisible, contactez votre Revendeur qui veillera à la remplacer. Leur signification est donnée ciaprès.

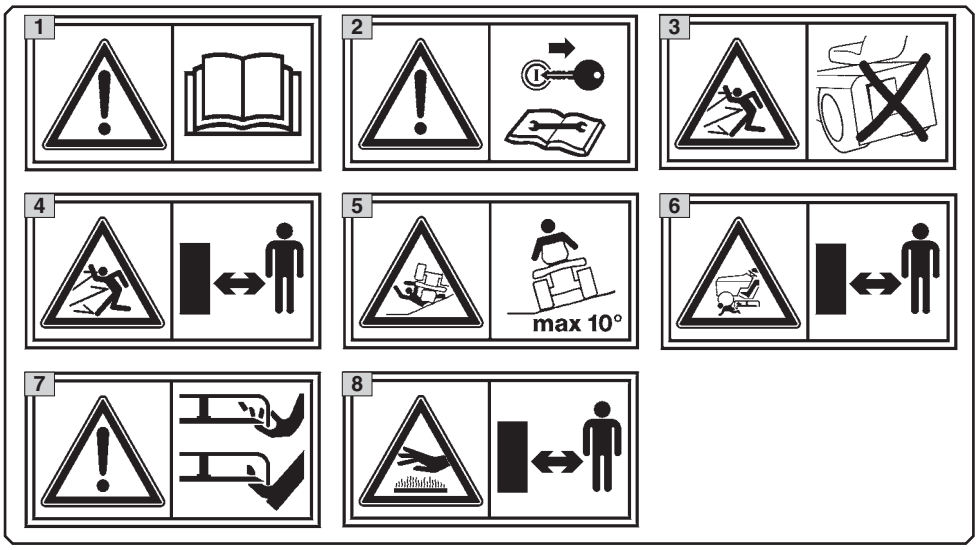

1 **Attention:** Lire les instructions avant d'utiliser la machine.

2 **Attention:** Enlever la clé de contact et lire les instructions avant toute opération d'entretien ou de réparation.

3 **Danger ! Projection d'objets:** Travailler après avoir monté la protection d'éjection postérieure ou le sac.

4 **Danger! Projection d'objets:** Les personnes doivent toujours se tenir loin de la machine.

5 **Danger! Renversement de la machine:** Ne pas utiliser cette machine sur des pentes supérieures à 10°.

6 **Danger! Mutilations:** S'assurer que les enfants se tiennent loin de la machine lorsque le moteur est en marche.

7 **Risque de coupure.** Lames tournantes. Ne pas introduire les mains et les pieds dans l'enceinte de lame.

8 **Attention!** Se tenir loin des surfaces chaudes.

1.4 CONSIGNES POUR LE REMORQUAGE

Un jeu d'accessoires est disponible sur demande: il permet le remorquage d'une petite remorque; cet accessoire doit être monté sur la plaque arrière conformément aux consignes fournies.
Dans l'emploi de ce jeu, ne pas dépasser les limites de chargement reportées sur l'étiquette et respecter les normes de sécurité.

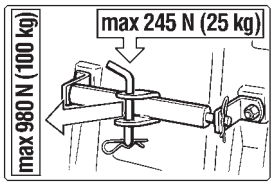

2. IDENTIFICATION DE LA MACHINE ET DE SES PIÈCES

2.1 IDENTIFICATION DE LA MACHINE

L'étiquette appliquée près du compartiment batterie porte les données essentielles de chaque machine.

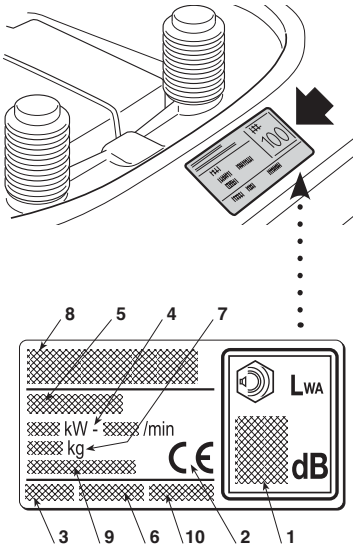

1. Niveau de puissance acoustique selon la directive 2000/14/CE
2. Marquage de conformité selon la directive 2006/42/CE
3. Année de fabrication
4. Puissance et vitesse de service du moteur
5. Type de machine
6. Numéro de série
7. Poids en kilogrammes
8. Nom et adresse du Fabricant
9. Type de transmission (si indiqué)
10. Code Article

L'exemple de la déclaration de conformité se trouve à l'avant–dernière page du manuel.

Inscrire ici le numéro de série de votre machine (6)

2.2 IDENTIFICATION DES PIÈCES PRINCIPALES

La machine est composée de pièces principales distinctes dont les fonctions sont les suivantes:

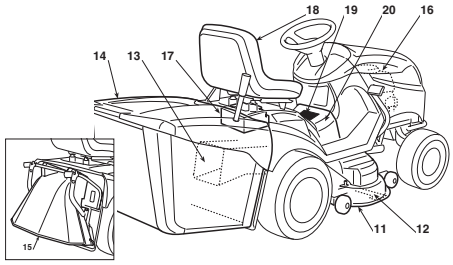

11. **Plateau de coupe:** c'est le carter qui renferme les lames tournantes.

12. **Lames:** pièces servant à la tonte du gazon; les ailettes situées aux extrémités favorisent le passage de la pelouse tondue vers la goulotte d'éjection.

13. **Goulotte d'éjection:** pièce permettant la connexion entre le plateau de coupe et le bac de ramassage.

14. **Bac de ramassage:** sert d'une part à ramasser l'herbe tondue et constitue d'autre part un élément de sécurité puisqu'il empêche aux objets éventuellement pris par les lames d'être éjectés loin de la machine.

15. **Protection d'éjection postérieure (disponible sur demande):** montée à la place du sac de ramassage, elle empêche aux objets éventuellement pris par les lames d'être éjectés loin de la machine.

16. **Moteur:** met en mouvement les lames et permet la rotation des roues;

ses caractéristiques sont décrites dans un manuel à part.

17. **Batterie:** fournit l'énergie pour le démarrage du moteur; ses caractéristiques sont décrites dans un manuel à part.

18. **Siège de conduite:** c'est le poste de travail de l'opérateur; il est muni d'un capteur qui détecte sa présence pour une intervention des dispositifs de sécurité.

19. **Étiquettes de prescriptions et de sécurité:** rappellent les principales précautions à prendre pour opérer en toute sécurité; leur signification est fournie dans le chap. 1.

20. **Volet d'inspection:** sert à accéder à la batterie; il est fixé par une vis, et doit toujours rester fermé lorsque la machine est en fonctionnement.

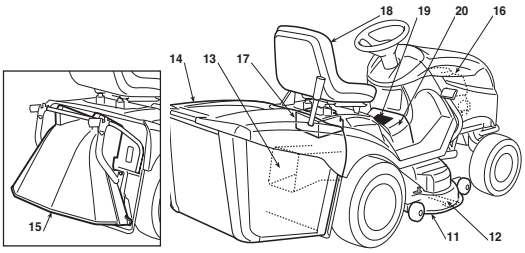

3. DÉBALLAGE ET MONTAGE

Pour des raisons de stockage et de transport, certains éléments de la machine ne sont pas assemblés directement en usine mais doivent être montés après déballage. Pour leur montage, suivre ces consignes.

IMPORTANT *La machine est livrée sans huile moteur et sans essence. Avant de démarrer le moteur, effectuer le plein d'huile et d'essence selon les indications fournies dans le manuel du moteur.*

⚠ ATTENTION! ***Le désemballage et l'achèvement du montage doivent être effectués sur une surface plane et solide, avec suffisamment d'espace pour la manutention de la machine et des emballages, toujours en utilisant les outils appropriés.***

3.1 DÉBALLAGE

Au moment du déballage, veiller à bien récupérer toutes les pièces et l'équipement fournis et à ne pas endommager le plateau de coupe lorsque la machine descend de la palette d'emballage.

L'emballage contient

- la machine;
- la batterie;
- le volant;
- le siège;
- le pare-chocs avant (si prévu);
- les composants du bac;
- une enveloppe avec:
  - les manuels d'instructions et les documents,
  - le kit de montage,
  - 2 clés de démarrage et un fusible de rechange de 10 A.

REMARQUE *Pour éviter d'endommager le plateau de coupe, le porter à la hauteur maximum et faire très attention au moment de la descente de la palette de base.*

Pour faciliter la dépose de la palette et le déplacement de la machine, placer le levier de déblocage de la transmission en pos. «B» (☛ 4.33).

Il faut éliminer les emballages conformément aux dispositions locales en vigueur.

3.2 INSTALLATION DU VOLANT

• Volant de Type "I"

Disposer la machine sur une surface plane et aligner les roues avant.

A l'aide d'un tournevis, enlever le couvercle central (1a) du volant (1).

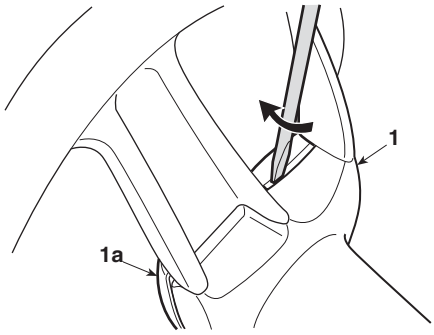

Engager le volant (1) sur l'arbre en saillie (2), le tourner de façon que les rayons soient tournés vers le siège, et le pousser jusqu'à accrocher le moyeu du volant aux extrémités saillantes de la fiche (3).

Fixer le volant à l'aide de la vis (6) et des rondelles (4) et (5) fournies, en suivant la séquence indiquée.

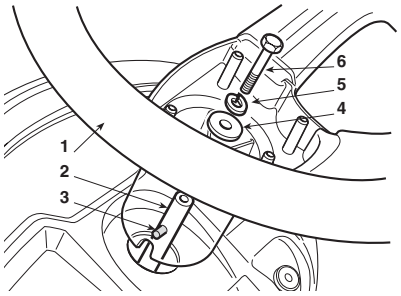

Serrer la vis (6) à fond avec une clé à tube.

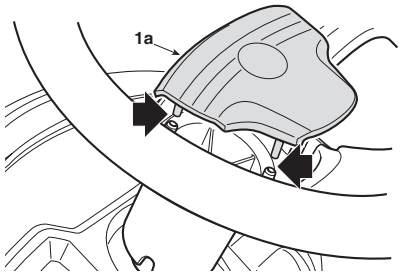

Mettre le couvercle du volant (1a) en insérant par déclic les accrochages dans leurs sièges respectifs.

- **Volant de Type "II"**

Disposer la machine sur une surface plate et aligner les roues avant.

Engager le volant (1) sur l'arbre en saillie (2), le tourner de façon que les rayons soient correctement orientés et le pousser jusqu'à accrocher le moyeu du volant aux extrémités saillantes de la fiche (3).

Fixer le volant à l'aide de la vis (4) et de la rondelle élastique (5) fournie, en suivant la séquence indiquée.

Serrer la vis (4) à fond avec une clé à tube.

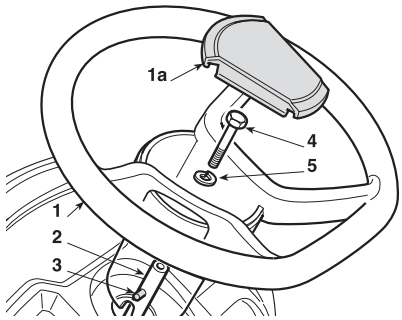

Appliquer le couvercle du volant (1a) en l'encliquetant.

3.3 INSTALLATION DU SIEGE

Engager le siège (1) dans le guide (2) du côté du volant en tenant le levier de réglage (3) soulevé jusqu'à ce que le siège s'engage dans l'une des six positions.

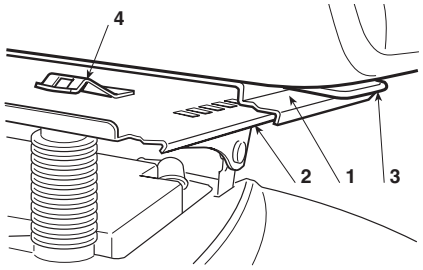

Le siège est alors bien accroché; il ne sera possible de l'enlever entièrement qu'en appuyant sur le levier (4) pour le débloquer.

3.4 MONTAGE ET RACCORDEMENT DE LA BATTERIE

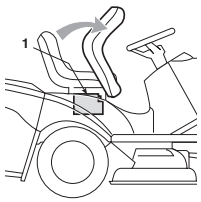

Placer la batterie (1) dans son compartiment sous le siège.

Relier le câble rouge (2) au pôle positif (+) et le câble noir (3) au pôle négatif (–) à l'aide des vis fournies et en procédant dans l'ordre indiqué.

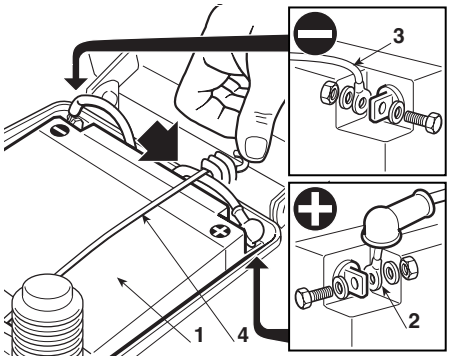

Monter le ressort (4) pour retenir la batterie, en faisant attention à placer correctement les câbles devant la batterie, de sorte qu'ils ne soient pas pincés par le ressort (4).

IMPORTANT *Procéder toujours à la recharge complète en suivant les indications du constructeur de la batterie (* ☛ *6.2.3).*

IMPORTANT *Afin d'éviter l'intervention de la protection de la carte électronique, il est impératif de ne pas de mettre le moteur en marche avant la recharge complète!*

⚠ ATTENTION! ***Suivre les consignes de sécurité du constructeur de la batterie au cours de la manipulation et de la mise au rebut.***

3.5 MONTAGE DES SUPPORTS DU BAC

Monter les deux supports (1) sur la plaque arrière (2) en utilisant pour chaque support trois des vis (3) fournies, comme indiqué, sans bloquer les écrous (4) correspondants.

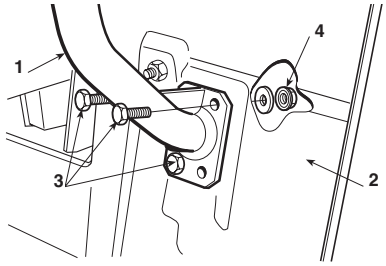

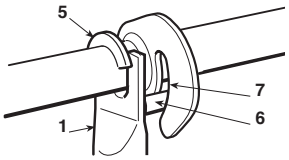

Accrocher le bac aux supports et le centrer par rapport à la plaque postérieure (2). Enregistrer la position des deux supports (1) par rapport à la butée (5) de façon à ce que le pivot (6) s'engage correctement dans son siège (7) lorsque l'on tourne le bac.

Lorsque la régularité du mouvement de rotation est assurée, comme indiqué ci-dessus, serrer à fond les écrous (4) de fixation.

3.6 MONTAGE DES LEVIERS DE RENVERSEMENT DU BAC

Commande électrique

Mettre en place l'axe des leviers (1) dans l'espace entre les deux plaquettes (2) et la fixer dans les supports du bac (3) à l'aide des vis et des écrous (4) fournis en suivant la séquence indiquée dans la figure.

Fixer l'extrémité de la tige (5) du piston de soulèvement au levier (6) à l'aide du pivot (7) et monter les deux anneaux élastiques (8).

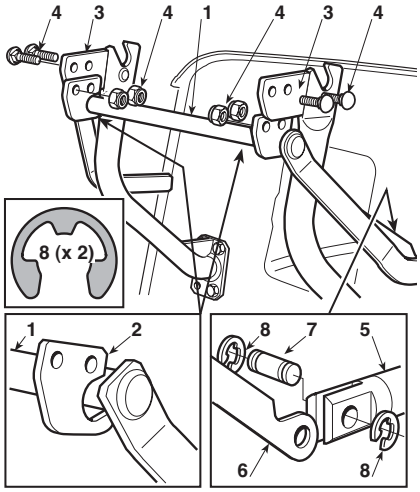

Avant de monter le bac sur les supports, vérifier que le mouvement des leviers de renversement est effectué correctement.

3.7 RETRAIT DE L'ARRET DU CROCHET DE FIXATION DU BAC

Pour des motifs de transport, le crochet (1) de fixation du bac est bloqué à la plaque arrière au moyen d'un arrêt (2).

Cet arrêt doit être enlevé avant de procéder au montage des supports du bac et ne doit plus être utilisé.

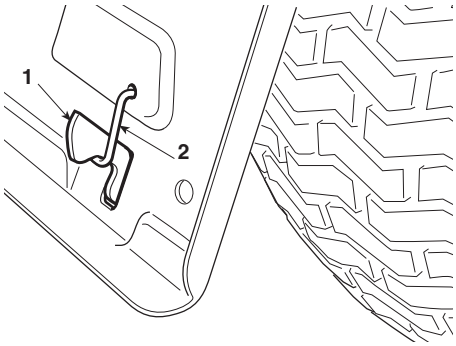

3.8 MONTAGE DU PARE-CHOCS AVANT (si prévu)

- **Pare-chocs Type "I"**

Monter le pare-chocs avant (1) sur la partie inférieure du cadre (2), en utilisant les quatre vis (3).

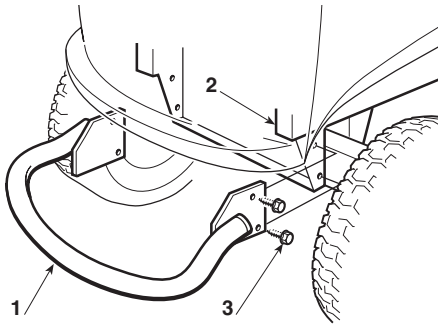

- **Pare-chocs Type "II"**

Monter les deux supports (1) et (2) sur la partie inférieure du cadre (3) en serrant à fond les vis (4).

Fixer le pare-chocs avant (5) aux supports (1) et (2) en utilisant les vis (6) et les écrous (7).

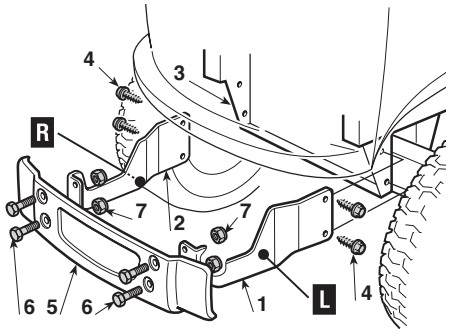

4. COMMANDES ET OUTILS DE CONTRÔLE

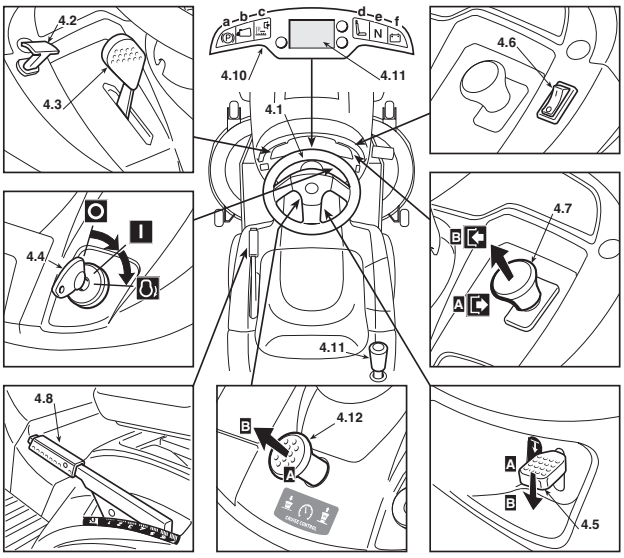

4.1 VOLANT DE DIRECTION

Commande le braquage des roues avant.

4.2 COMMANDE STARTER
(si prévue)

Provoque un enrichissement du mélange et ne doit être utilisée que pour le démarrage à moteur froid.

4.3 LEVIER D'ACCELERATEUR

Règle le nombre de tours du moteur. Les positions sont indiquées sur une plaquette reportant les symboles suivants:

	«STARTER»	*(si prévue)* pour le démarrage à froid
	«LENT»	correspondant à la vitesse minimum
	«RAPIDE»	correspondant à la vitesse maximum

– La position «STARTER» *(si prévue, en alternative à la commande 4.2)* provoque un enrichissement du mélange; elle doit être utilisée en cas de démarrage à froid et seulement pendant le temps strictement nécessaire.
– Au cours du déplacement, choisir une position intermédiaire entre «LENT» et «RAPIDE»
– Durant la tonte, porter le levier en position «RAPIDE».

4.4 INTERRUPTEUR A CLE

Cette commande à clé compte trois positions:

O «ARRET» correspondant à tout éteint;

I «MARCHE» actionne tous les services;

«DEMARRAGE» actionne le démarreur.

– En relâchant la clé à partir de la position «DEMARRAGE», elle se remet automatiquement sur «MARCHE».

4.5 LEVIER DE FREIN DE STATIONNEMENT

Ce levier sert à empêcher à la machine de se déplacer lorsqu'elle est à l'arrêt. Le levier d'embrayage a deux positions, correspondant à:

«**A**» = Frein débrayé

«**B**» = Frein embrayé

– Pour enclencher le frein de stationnement, appuyer à fond sur la pédale (4.31) et porter le levier en position «B» ; quand on relâche le pied de la pédale, le frein reste bloqué en position abaissée.

– La condition de "Frein embrayé" est signalée par le voyant (4.10.a) qui s'allume.

– Pour déclencher le frein de stationnement, appuyer sur la pédale (4.31), ainsi le levier se reporte en position «A».

4.6 INTERRUTTORE FARI

Commande l'allumage des phares lorsque la clé (4.4) est placée sur «MARCHE».

4.7 COMMANDE D'EMBRAYAGE ET DE FREIN LAMES

Le bouton-poussoir (4.7) permet d'enclencher les lames avec un embrayage électromagnétique:

«**A**» Appuyé = Lames déclenchées

«**B**» Tiré = Lames enclenchées

– Si les lames sont embrayées sans que les conditions de sécurité prévues soient respectées, le moteur s'éteint ou ne peut pas être démarré (5.2).
– La condition de "Lames embrayées" est signalée par le voyant (4.10.c) allumé.

– Si les lames sont débrayées, un frein est actionné en même temps et bloque leur rotation en quelques secondes.

4.8 LEVIER DE REGLAGE DE LA HAUTEUR DE TONTE

Ce levier se règle sur sept positions marquées de «1» à «7» sur l'étiquette correspondante et indiquant autant de hauteurs de tonte comprises entre 3 et 9 cm.

– Pour passer d'une position à l'autre, pousser le bouton de déblocage placé à l'extrémité du levier.

4.9 COMMANDE RENVERSEMENT BAC

Commande manuelle

Le renversement du bac pour le vider est effectué à l'aide du levier (4.9.1) amovible.

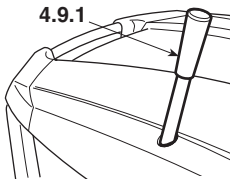

Commande électrique

Le renversement du bac pour le vider est effectué en maintenant appuyé le bouton (4.9.2) jusqu'à l'arrêt du moteur de commande.
Maintenir le bouton (4.9.3) appuyé jusqu'à ce que le crochet soit accroché et que le moteur de commande s'arrête pour remettre le bac en position de travail.

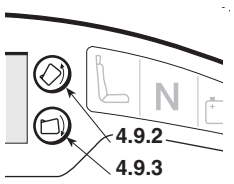

4.10 VOYANTS ET DISPOSITIF DE SIGNALISATION ACOUSTIQUE

Lors de l'introduction de la clé en position «MARCHE», tous les témoins s'allument simultanément pendant une demi-seconde environ (en émettant un bref signal sonore), indiquant le bon fonctionnement de la machine.

Ensuite, un témoin s'allume pour signaler:

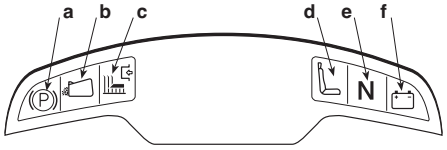

a) Ⓟ frein de stationnement enclenché;

b) absence du sac ou de la protection d'éjection postérieure;

c) lames embrayées;

d) siège sans conducteur;

e) N levier de vitesses au "point mort".

f) fixe = anomalies de recharge de la batterie (le moteur est en marche); clignotant avant le démarrage = la batterie ne peut pas démarrer le moteur. Contacter un Centre d'assistance autorisé.

Le bip sonore peut être:

– **continu:** = intervention du dispositif de protection de la carte électronique;

= moteur éteint depuis plus de 30 secondes avec la clé en position «MARCHE»

– **intermittent** = bac plein.

4.11 ECRAN DU TABLEAU DE BORD *(si prévu)*

Lors de l'introduction de la clé en position «MARCHE», tous les témoins s'allument simultanément pendant une demi-seconde environ (en émettant un bref signal sonore), indiquant le bon fonctionnement de la machine. L'écran se place en fonction "Compteur horaire".

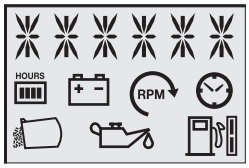

– Le bouton «MODE» permet d'accéder en séquence aux différentes fonctions de travail.

a) Fonctions de travail

REMARQUE *Suivant le type de moteur qui est monté sur la machine, quelques-unes des fonctions décrites ci-dessous pourraient ne pas être disponibles.*

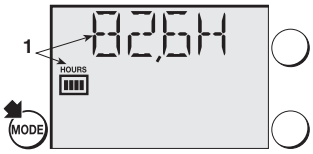

1. Compteur horaire. Il indique le nombre total d'heures de fonctionnement du moteur.

REMARQUE *Lorsque le nombre d'heures correspondant à une intervention d'entretien est atteint, l'écran se met en fonction "Compteur horaire" et clignote pendant environ 2 minutes, quelles que soient les autres fonctions en cours.*

2. Voltmètre. Il indique l'état de charge de la batterie.

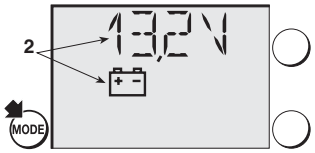

3. Compte-tours. Il indique le régime de rotation du moteur au moyen d'une série d'astérisques, correspondants à:

* (**)	moteur au minimum
** *** ****	vitesse des transferts
***** ******	vitesse de coupe

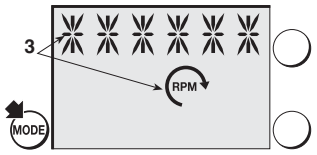

REMARQUE *L'écran clignotant indique que le régime de rotation du moteur n'est pas adapté pour tondre l'herbe.*

4. Horloge *(si prévu).* Elle indique l'heure en modalité 24 heures/jour.

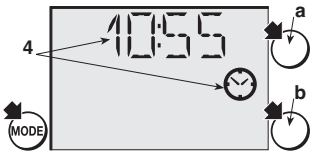

Le réglage est effectué lorsque la clé est en position «MARCHE», le moteur éteint, selon la procédure suivante:
- appuyer plusieurs fois sur la touche «MODE», jusqu'à afficher l'icône de la montre;
- garder la touche «MODE» appuyée jusqu'à ce que les deux premiers chiffres clignotent (heure);
- appuyer sur l'une des deux touches latérales (a - b) pour augmenter ou diminuer d'une unité la valeur;
- garder la touche «MODE» appuyée jusqu'à ce que les deux autres chiffres clignotent (minutes);
- appuyer sur l'une des deux touches latérales pour augmenter ou diminuer d'une unité la valeur;
- appuyer sur la touche «MODE» pour terminer le réglage.

REMARQUE *L'horloge est alimentée par une batterie-tampon; quand celle-ci s'épuise, il faut s'adresser à un Centre d'Assistance Agréé.*

b) Fonctions auxiliaires

5. Témoin bac plein. Accompagné du signal sonore intermittent, il signale que le bac de récolte est plein.

6. Témoin huile *(si prévu).* Il signale des anomalies de lubrification du moteur: arrêter immédiatement le moteur, vérifier le niveau d'huile et si le problème persiste contacter un Centre d'assistance.

7. Indicateur de carburant *(si prévu).* Il peut être de deux types:

a) Indicateur de niveau = il indique le niveau de carburant dans le réservoir suivant ce critère:

de plein jusqu'à environ la moitié du réservoir

d'environ la moitié du réservoir jusqu'à la réserve

réserve

b) Indicateur de réserve = il clignote quand la réserve commence.

REMARQUE *La réserve contient environ 2 litres de carburant, ce qui permet d'assurer plus ou moins 30 à 40 minutes de travail en régime.*

4.12 DISPOSITIF DE MAINTIEN DE LA VITESSE (Cruise Control) *(si prévu)*

Ce dispositif permet de maintenir la vitesse désirée en marche avant, sans qu'il soit nécessaire de maintenir la pédale appuyée (4.32).

Le bouton champignon (4.12) a deux positions:

«**A**» Appuyé = Dispositif déconnecté (pas activé)

«**B**» Tiré = Dispositif activé

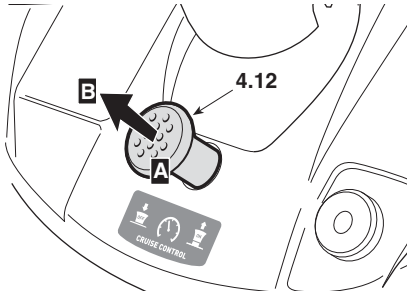

- Si l'on active le dispositif tout en allant en marche avant, la machine maintient la vitesse atteinte à ce moment, sans qu'il y ait besoin d'actionner la pédale (4.32).
- En marche arrière, il n'est pas possible d'activer ce dispositif.
- Quand ce dispositif est activé, il n'est pas possible d'actionner la pédale (4.32) dans la direction «R» (marche arrière).

REMARQUE *Sur les terrains en montée ou en descente, la vitesse peut varier par rapport à la vitesse programmée sur terrain plat.*

Pour déconnecter le dispositif et rétablir la commande de la vitesse avec pédale (4.32), il suffit de:

- appuyer sur la pédale (4.32) dans la direction «F» (marche avant);

ou alors

- appuyer sur la pédale du frein (4.31).

Dans ces deux cas, le bouton champignon (4.12) se remet automatiquement dans la position «A».

IMPORTANT *Éviter toujours d'actionner le bouton champignon (4.12) pour désactiver le dispositif.*

4.31 PEDALE FREIN

Cette pédale actionne le frein sur les roues arrière.

4.32 PEDALE EMBRAYAGE TRACTION

Cette pédale embraye la traction des roues et permet de régler la vitesse de la machine, aussi bien en marche avant qu'en marche arrière.

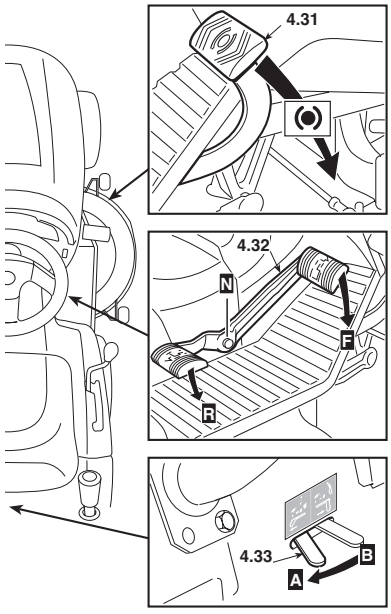

– Pour passer la marche avant, appuyer avec la pointe du pied dans la direction «F»; en augmentant la pression sur la pédale, on augmente progressivement la vitesse de la machine.

– Pour passer la marche arrière, appuyer sur la pédale avec le talon dans la direction «R».

– Quand on relâche la pédale, on retourne automatiquement en position de point mort «N».

– La condition de “Point mort” «N» est signalée par le voyant (4.10.e) allumé.

⚠ ATTENTION! ***Le passage de la marche arrière doit être effectué quand la machine est à l'arrêt.***

REMARQUE *Si la pédale de traction est actionnée en marche avant ou en marche arrière avec le frein de stationnement (4.5) enclenché, le moteur s'arrête.*

4.33 LEVIER DE DEBLOCAGE DE LA TRANSMISSION HYDROSTATIQUE

Ce levier a deux positions, indiquées par une plaquette:

«**A**» = Transmission enclenchée: pour toutes les conditions d'utilisation, en marche et pendant la tonte;

«**B**» = Transmission débloquée: réduit considérablement l'effort nécessaire pour déplacer la machine à la main, **avec le moteur éteint.**

IMPORTANT *Pour éviter d'endommager le groupe de transmission, cette opération ne doit être effectuée qu'à moteur arrêté avec la pedale (4.32) en position «N».*

5. MODE D'EMPLOI

5.1 RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ

⚠ DANGER! ***Ne pas modifier ou enlever les dispositifs de sécurité dont la machine est équipée. NE PAS OUBLIER QUE L'UTILISATEUR EST TOUJOURS RESPONSABLE DES DOMMAGES CAUSÉS À AUTRUI. Avant d'utiliser la machine:***

- ***lire les consignes générales de sécurité (☛ 1.2), en accordant une attention toute particulière à la marche et à la tonte sur des terrains en pente;***
- ***lire attentivement les instructions, se familiariser avec les commandes et apprendre à arrêter rapidement les lames et le moteur;***
- ***tenir les mains et les pieds éloignés des pièces tournantes. Se tenir toujours à l'écart de la goulotte d'éjection.***

Ne pas utiliser la machine en cas de mauvaises conditions physiques ou sous l'effet de médicaments ou de substances pouvant nuire à la capacité de réflexes et de vigilance.
Il est de responsabilité de l'utilisateur d'évaluer les risques potentiels du terrain à travailler et de prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité, et celle d'autrui, en particulier dans les pentes, sur les sols accidentés, glissants ou instables.
Ne pas laisser la machine arrêtée dans l'herbe haute avec le moteur en marche afin d'éviter de provoquer des incendies.

⚠ ATTENTION! ***Cette machine ne doit pas être utilisée sur des pentes supérieures à 10° (17%) (☛ 5.5). Si l'on prévoit d'utiliser la machine surtout sur des terrains en pente (jamais supérieure à 10°), il est opportun d'installer des contrepoids (fournis sur demande (☛ 9.1) sous la traverse des roues avant, afin d'augmenter la stabilité antérieure de la machine et de réduire la possibilité de cabrage.***

IMPORTANT *Toutes les références relatives aux positions des commandes sont celles illustrées dans le chapitre 4.*

5.2 CRITÈRES D'INTERVENTION DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

Les dispositifs de sécurité agissent selon deux critères:

- empêcher le démarrage du moteur si toutes les conditions de sécurité ne sont pas respectées;
- arrêter le moteur si ne serait-ce qu'une seule condition de sécurité n'est plus respectée.

a) Pour démarrer le moteur, il faut dans tous les cas que:
- la transmission soit au "point mort";
- les lames soient débrayées;
- l'opérateur soit assis ou que le frein de stationnement soit enclenché.

b) Le moteur s'arrête quand:
- l'opérateur abandonne son siège et que les lames sont embrayées;
- l'opérateur abandonne son siège et que la transmission n'est pas au "point mort";
- l'opérateur abandonne son siège avec la transmission au "point mort", mais sans avoir mis le frein de stationnement;
- on soulève le sac ou on enlève la protection d'éjection postérieure avec les lames embrayées;
- le frein de stationnement est enclenché sans qu'on ait débrayé les lames.
- la pédale de la traction est actionnée (☛ 4.32) avec le frein de stationnement inséré.

5.3 OPÉRATIONS À EFFECTUER AVANT DE DÉBUTER LE TRAVAIL

Avant de commencer à travailler, il faut effectuer une série de contrôles et d'opérations pour assurer que le travail soit effectué de façon profitable et dans des conditions de sécurité maximales.

5.3.1 Reglage du siege

Le siège glisse sur des guides et se règle sur six positions différentes.

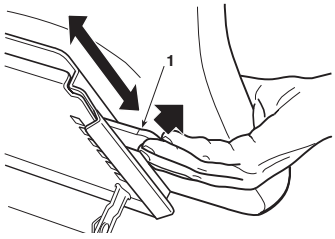

Pour procéder au réglage, soulever la poignée (1) et faire glisser le siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche dans la position désirée.

5.3.2 Pression des pneus

Une bonne pression des pneus est la condition essentielle pour obtenir un alignement parfait du plateau de coupe et donc une pelouse bien tondue.

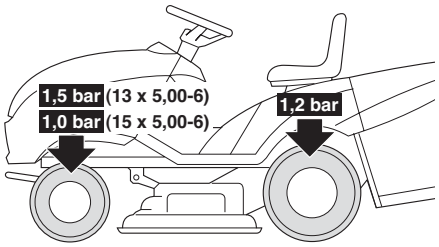

Dévisser les bouchons de protection et raccorder les valves à une prise d'air comprimé équipée d'un manomètre et régler la pression aux valeurs indiquées.

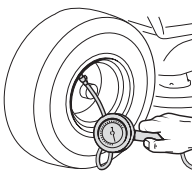

5.3.3 Ravitaillements en huile et essence

REMARQUE *Le type d'essence et d'huile à utiliser est indiqué dans le manuel d'instructions du moteur.*

Couper le contact et contrôler le niveau d'huile du moteur: selon les modalités indiquées dans le manuel du moteur, il doit se trouver entre les encoches MIN et MAX de la jauge. Faire le plein de carburant à l'aide d'un entonnoir en ayant bien soin de ne pas remplir complètement le réservoir.

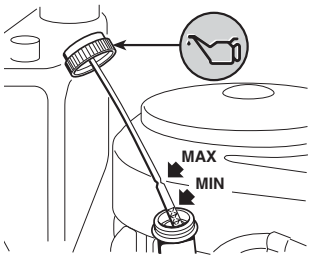

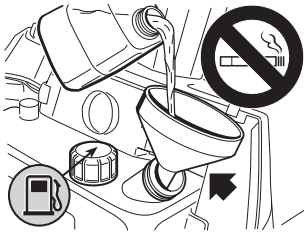

Le contenu du réservoir est d'environ 7 litres.

⚠ DANGER! ***Le ravitaillement doit s'effectuer lorsque le contact est coupé, en plein air ou en tout lieu suffisamment aéré. Ne pas oublier que les vapeurs d'essence sont inflammables ! NE JAMAIS APPROCHER UNE FLAMME DU RÉSERVOIR POUR EN VÉRIFIER LE CONTENU ET NE PAS FUMER PENDANT LE RAVITAILLEMENT.***

IMPORTANT *Éviter de verser de l'essence sur les parties en plastique afin de ne pas les endommager; en cas de fuites accidentelles, rincer immédiatement à l'eau. La garantie ne couvre pas les dommages survenus aux pièces en plastique de la carrosserie ou du moteur qui auraient été causés par de l'essence.*

5.3.4 Montage des protections en sortie (sac de ramassage ou protection d'éjection postérieure)

⚠ ATTENTION! ***Ne jamais utiliser la machine sans avoir installé les protections d'éjection !***

Attacher le bac (1) sur les supports (2) et le centrer par rapport à la plaque arrière en faisant coïncider les deux repères (3).

S'assurer que le tube inférieur de l'entrée du bac se fixe au crochet de fixation prévu à cet effet (4).

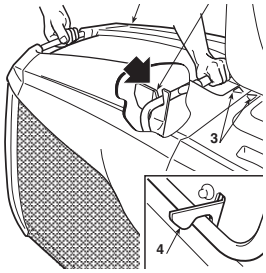

Si la fixation est difficile à effectuer ou est trop lâche, régler le ressort de rappel (☛ 6.3.2).

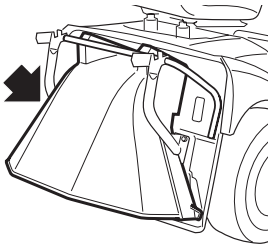

Si l'on désire travailler sans le sac de ramassage, un kit protection d'éjection postérieure (☛ 9.2) est disponible sur demande; il doit être fixé à la plaque arrière comme indiqué dans les instructions correspondantes.

5.3.5 Contrôle de la sécurité et de l'efficacité de la machine

1. Vérifier que les dispositifs de sécurité agissent conformément aux indications (☛ 5.2).
2. S'assurer que le frein fonctionne régulièrement.
3. Ne pas commencer à couper si les lames vibrent ou si l'on a des doutes sur l'affûtage; se rappeler toujours que:
   - Une lame mal aiguisée arrache l'herbe et fait jaunir la pelouse.
   - Une lame desserrée cause des vibrations anormales et peut provoquer une situation de danger.

⚠ ATTENTION! ***N'utilisez pas la machine si vous n'êtes pas sûrs de son efficacité ni des conditions de sécurité, et contactez immédiatement votre Revendeur pour toutes les vérifications ou réparations nécessaires.***

5.4 UTILISATION DE LA MACHINE

5.4.1 Démarrage

⚠ DANGER! ***Les opérations relatives à la mise en marche doivent s'effectuer en plein air ou en tout lieu suffisamment aéré! NE PAS OUBLIER QUE LES GAZ D'ECHAPPEMENT DU MOTEUR SONT TOXIQUES!***

Pour démarrer le moteur:

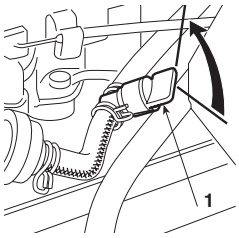

- ouvrir le robinet d'essence (1) (si prévu);
- mettre le levier de vitesses au point mort («N») (☛ 4.32);
- débrayer les lames (☛ 4.7);
- enclencher le frein de stationnement, sur les terrains en pente.
- en cas de démarrage à froid, actionner le starter (si prévu) ou placer le levier de l'accélérateur sur «STARTER», indiqué sur l'étiquette;
- en cas de moteur déjà chaud, il suffit de positionner le levier entre «LENT» et «RAPIDE»;
- introduire la clé, la tourner sur «MARCHE» pour établir le contact électrique, puis la positionner sur «DEMARRAGE» pour démarrer le moteur;
- relâchez-la dès qu'il a démarré.

Lorsque le moteur est en marche, positionner l'accélérateur sur «LENT» et désactiver le starter *(si prévu)*.

IMPORTANT *Le starter doit être désactivé dès que le moteur tourne régulièrement; s'il est employé lorsque le moteur est déjà chaud, il peut salir la bougie et causer un fonctionnement irrégulier du moteur.*

REMARQUE *Si la mise en marche s'avère problématique, ne pas trop insister afin de ne pas décharger la batterie et noyer ainsi le moteur. Replacer la clé sur «ARRÊT», attendre un peu et répéter l'opération. Si le problème persiste, consulter le chapitre «8» de ce manuel et le manuel d'instructions du moteur.*

IMPORTANT *Ne pas oublier que les dispositifs de sécurité empêchent le démarrage du moteur lorsque les conditions de sécurité ne sont pas respectées (☛ 5.2). Dans ces cas, après avoir rétabli la situation d'autorisation de démarrage, il faut reporter la clé sur «ARRÊT» avant de pouvoir démarrer à nouveau le moteur.*

5.4.2 Marche avant et déplacement

⚠ ATTENTION! ***La machine n'est pas homologuée pour circuler sur les voies publiques. Elle s'utilise exclusivement (conformément au Code de la Route) dans des zones privées interdites au trafic.***

Pendant les déplacements:

- dégager les lames;
- porter le plateau de coupe en position de hauteur maximum (position «7»);
- placer la commande de l'accélérateur dans une position intermédiaire entre «LENT» et «RAPIDE».

Déclencher le frein de stationnement et relâcher la pédale du frein (☛ 4.31).

Appuyer sur la pédale de traction (☛ 4.32) en direction «F», et atteindre la vitesse désirée, en agissant sur la pédale et sur l'accélérateur.

REMARQUE *Le dispositif de maintien de la vitesse (Cruise Control) (☛ 4.12 – si prévu) permet d'avancer à la vitesse désirée sans devoir agir sur la pédale (☛ 4.32).*

⚠ ATTENTION! ***L'embrayage de la traction doit être effectué selon les modalités déjà décrites (☛ 4.32) afin d'éviter qu'un embrayage trop brusque ne cause le cabrage et la perte de contrôle du véhicule, en particulier dans les pentes.***

5.4.3 Freinage

Ralentir d'abord la vitesse de la machine en réduisant les tours du moteur puis appuyer sur la pédale du frein (☛ 4.31) pour réduire davantage la vitesse, jusqu'à l'arrêt du véhicule.

Un ralentissement sensible de la machine est obtenu en relâchant la pédale de la traction.

5.4.4 Marche arrière

IMPORTANT *L'engagement de la marche arrière DOIT s'effectuer à l'arrêt*

Quand la machine est arrêtée, commencer la marche arrière en bougeant le levier de réglage de la vitesse en direction «R» (☛ 4.32).

5.4.5 Tonte de la pelouse

Régler la position des roulettes anti scalp (1); celles-ci servent à diminuer les risques d'arrachements du gazon causés par le frottement du bord du plateau de coupe sur les terrains irréguliers.

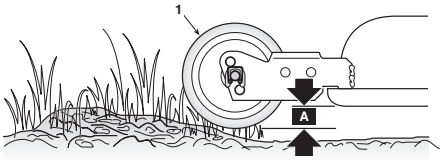

➲ ***Modèle 102***

Les trois positions des roulettes avant permettent de conserver une distance de sécurité «A» avec le bord du plateau de coupe et le terrain.

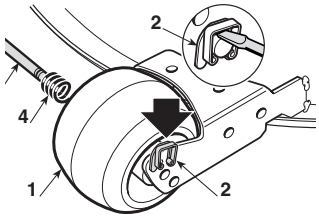

Pour changer de position, décrocher la plaquette d'arrêt (2) à l'aide d'un tournevis, et enlever le pivot (3) avec le ressort (4).

Remettre la roulette (1) dans la position désirée, puis remonter le pivot (3), le ressort (4) et la plaquette d'arrêt (2) dans la séquence indiquée, en s'assurant que la tête du pivot (4) soit tournée vers l'intérieur de la machine.

⚠ ATTENTION! ***Il faut toujours exécuter cette opération sur les deux roulettes, en les plaçant à la même hauteur, AVEC LE MOTEUR ÉTEINT ET LES LAMES DÉBRAYÉES.***

➲ ***Modèle 122***

Les trois positions de montage des roulettes avant et arrière permettent de maintenir une distance de sécurité «A» entre le bord du plateau de coupe et le terrain.

Pour changer de position, décrocher la plaquette d'arrêt (2) à l'aide d'un tournevis, et enlever le pivot (3) avec le ressort (4).

Remettre la roulette (1) dans la position désirée, puis remonter le pivot (3), le ressort (4) et la plaquette d'arrêt (2) dans la séquence indiquée, en s'assurant que la tête du pivot (4) soit tournée vers l'intérieur de la machine.

⚠ ATTENTION! ***Il faut toujours exécuter cette opération sur toutes les roulettes, en les plaçant à la même hauteur, AVEC LE MOTEUR ÉTEINT ET LES LAMES DÉBRAYÉES.***

Pour débuter la tonte:

- placer l'accélérateur sur «RAPIDE»;
- porter le plateau de coupe en position de hauteur maximum;
- n'embrayer les lames (☛ 4.7), que sur le tapis herbeux, en évitant d'embrayer les lames sur des terrains pierreux ou avec de l'herbe trop haute;
- avancer très graduellement dans le gazon et en faisant bien attention, comme déjà décrit précédemment ;
- régler la vitesse d'avancement et la hauteur de tonte (☛ 4.8) selon les conditions de la pelouse (hauteur, densité et humidité de l'herbe).

⚠ ATTENTION! ***Pour les tontes sur terrains en pente, il faut réduire la vitesse d'avancement pour garantir les conditions de sécurité (☛ 1.2 - 5.5).***

Il est dans tous les cas préférable de réduire la vitesse dès que le moteur peine; ne pas oublier en effet que la tonte ne sera jamais bonne si la vitesse est trop élevée par rapport à la quantité d'herbe coupée.

Débrayer les lames et lever le plateau en position de hauteur maximum dès qu'un obstacle doit être affronté.

5.4.6 Vidage du bac de ramassage

Le bac ne doit jamais être trop plein car il pourrait boucher la goulotte d'éjection. Un bip sonore intermittent signale le remplissage du bac de ramassage.

Il convient alors de:

– réduire le régime du moteur;
– mettre au point mort (N) (☛ 4.32) et d'arrêter la marche;
– enclencher le frein de stationnement sur les pentes;
– débrayer les lames ☛ 4.7) pour que le bip sonore s'interrompe.

Commande manuelle

REMARQUE *N'effectuer cette opération que lorsque les lames sont débrayées; dans le cas contraire, le moteur s'arrêterait.*

– extraire le levier (1) (☛ 4.9.1) et renverser le bac pour le vider;
– refermer le bac de façon à ce qu'il reste fixé au crochet de fixation (2) et relâcher le levier (1).

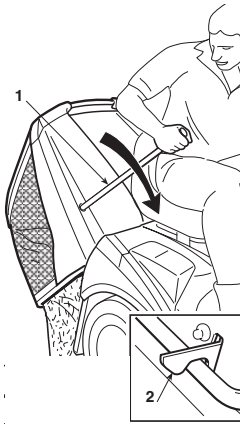

Commande électrique

REMARQUE

La commande du renversement du bac n'entre en fonction que lorsque les lames sont débrayées.

– lorsque l'opérateur est assis, maintenir appuyé le bouton (3) (☛ 4.9.2) jusqu'à ce que le bac soit entièrement renversé;
– lorsque le vidage est terminé, maintenir appuyé le bouton (4) (☛ 4.9.3) jusqu'à ce que le bac soit entièrement baissé, en vérifiant que le crochet de fixation reste accroché (2).

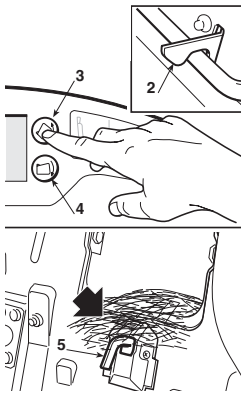

REMARQUE *Il peut arriver que, après avoir vidé le bac, le signal acoustique se réactive au moment de l'embrayage des lames, à cause de résidus d'herbe restés sur le palpeur (5) du microcontacteur de signalisation; dans ce cas, il suffit de débrayer et d'embrayer immédiatement de nouveau les lames pour le faire cesser. Si le signal acoustique persiste, arrêter le moteur, retirer le bac et éliminer l'herbe qui a pu être accumulée par le palpeur (5).*

5.4.7 Vidage de la goulotte d'éjection

La tonte d'herbe très haute ou mouillée, unie à une vitesse d'avancement trop élevée, peut provoquer l'engorgement de la goulotte d'éjection. En cas d'engorgement, il faut:

– s'arrêter, débrayer les lames et couper le contact;

– enlever le sac ou la protection d'éjection postérieure;
– enlever l'herbe accumulée, en agissant depuis la partie de la bouche de sortie de la goulotte.

⚠ ATTENTION! ***Cette opération doit toujours être effectuée avec le moteur coupé.***

5.4.8 Fin de la tonte

Après la tonte, débrayer les lames, réduire le nombre de tours du moteur et lever le plateau de coupe au maximum pour parcourir le trajet de retour.

5.4.9 Fin du travail

Arrêter la machine, positionner le levier de l'accélérateur sur «LENT» et couper le contact en positionnant la clé sur «ARRÊT».

Lorsque le moteur est à l'arrêt, fermer le robinet (1) d'essence *(si prévu)*.

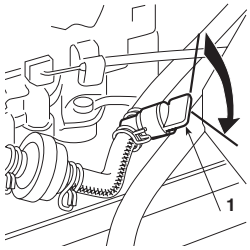

⚠ ATTENTION! ***Per Pour éviter le retour de flamme, placer l'accélérateur sur«LENT» pendant 20 secondes avant de couper le contact.***

⚠ ATTENTION! ***Ne pas oublier d'enlever la clé de contact avant de laisser la machine sans surveillance!***

IMPORTANT *Pour préserver le chargement de la batterie, ne jamais laisser la clef en position de «MARCHE» lorsque le moteur n'est pas en marche.*

5.4.10 Nettoyage de la machine

Après chaque utilisation, nettoyer l'extérieur de la machine, vider son bac et le secouer pour le débarrasser de tout résidu d'herbe ou de terre.

⚠ ATTENTION! ***Vider toujours le bac et ne pas laisser de conteneurs avec l'herbe coupée à l'intérieur d'un local.***

Laver les éléments en plastique de la carrosserie à l'aide d'une éponge imbibée d'eau et de détergent; veiller à ne mouiller ni le moteur ni les composants de l'installation électrique ni la carte électronique située sous le tableau de bord.

IMPORTANT *Ne jamais utiliser de lances à haute pression ni de liquides agressifs pour laver la carrosserie et le moteur!*

⚠ ATTENTION! ***Il faut éviter que des débris et des résidus d'herbe sèche ne s'accumulent sur la partie supérieure du plateau de coupe, pour maintenir le niveau optimal d'efficacité et de sécurité de la machine.***

Après chaque utilisation, procéder à un nettoyage soigné du plateau de coupe, pour enlever tous résidus d'herbe ou débris.

⚠ ATTENTION! ***Pendant le nettoyage du plateau de coupe porter des lunettes de protection, et éloigner de la zone alentour toutes les personnes et/ou les animaux.***

a) Le lavage de l'intérieur du plateau de coupe et de la goulotte d'éjection doit être exécuté sur un sol résistant, avec:

– le sac ou la protection d'éjection postérieure montés;
– l'opérateur assis,
– porter le plateau de coupe en position «1»;
– le moteur en marche,

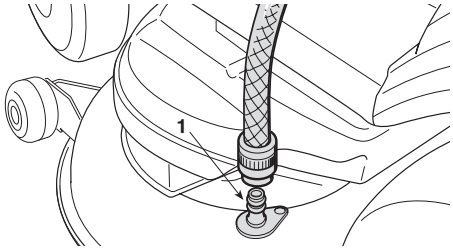

– le changement de vitesses au point mort,
– les lames embrayées.

Relier alternativement un tuyau d'arrosage aux raccords prévus à cet effet (1) et faire couler l'eau pendant quelques minutes dans chacun, avec les lames en mouvement.

IMPORTANT *Pour ne pas compromettre le fonctionnement correct de l'embrayage électromagnétique:*
– *éviter que l'embrayage entre en contact avec de l'huile;*
– *ne pas diriger des jets d'eau sous pression directement sur le groupe embrayage;*
– *ne pas nettoyer l'embrayage avec de l'essence.*

Enlever ensuite le bac de ramassage, le vider, le rincer et le ranger de telle sorte qu'il puisse sécher rapidement.

b) Pour nettoyer la partie supérieure du plateau de coupe:

– abaisser complètement le plateau de coupe (position «1»);
– lancer un jet d'air comprimé à travers les ouvertures des protections droite et gauche.

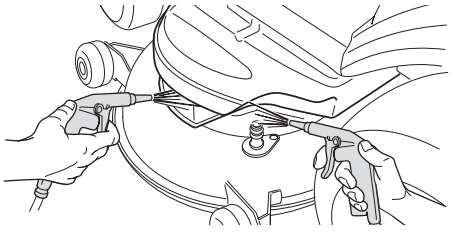

5.4.11 Remisage et inactivité prolongée

En cas d'inactivité prolongée (plus d'un mois), détacher les câbles de la batterie et suivre les instructions contenues dans le manuel du moteur.

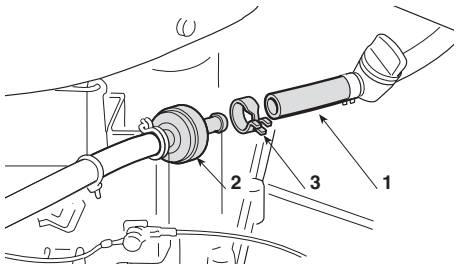

Vider le réservoir du carburant en détachant le tube (1) placé à l'entrée du filtre de l'essence (2), en recueillant le carburant dans un conteneur adapté.
Remettre le tube (1) en place en faisant attention à repositionner correctement le collier (3).

⚠ ATTENTION! ***Prendre bien soin de retirer les dépôts d'herbe sèche qui se seraient éventuellement accumulés à proximité du moteur et du silencieux d'échappement: cela évitera d'éventuels débuts d'incendie au moment de la reprise du travail!***

Ranger la machine dans un lieu sec, à l'abri des intempéries et, si possible, la recouvrir avec une bâche (☛ 9.4).

IMPORTANT *La batterie doit être conservée dans un lieu frais et sec. Avant une longue période d'inactivité (plus d'un mois), toujours charger la batterie. Ensuite, avant de reprendre l'activité, procéder à la recharge (☛ 6.2.3).*

À la reprise du travail, s'assurer qu'il n'y a pas de fuite d'essence provenant des tuyaux, du robinet et du carburateur.

5.4.12 Dispositif de protection de la carte

La carte électronique est munie d'une protection pour interrompre le circuit en cas d'anomalies dans l'installation électrique avec remise en marche automatique; la protection provoque l'arrêt du moteur et est signalée par un bip sonore qu'il est possible d'éliminer en désengageant la clé.
Le circuit se remet en marche automatiquement quelques secondes après; rechercher et éliminer les causes de l'anomalie afin d'éviter que le bip sonore se déclenche à nouveau.

IMPORTANT *Pour éviter l'intervention de la protection:*
- *ne pas inverser les pôles de la batterie;*
- *ne pas utiliser la machine sans batterie, pour éviter d'abîmer le régulateur de charge*
- *veiller à ne pas provoquer de courts-circuits.*

5.5 UTILISATION SUR TERRAINS EN PENTE

Dans le respect des limites indiquées **(max 10° - 17%)**. Les pelouses en pente se tondent en montant et en descendant - jamais transversalement; faire très attention aux changements de direction: les roues qui se trouvent en amont ne doivent jamais rencontrer d'obstacles (cailloux, branches, racines, etc.) susceptibles de faire glisser la machine sur les côtés, de la retourner ou d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

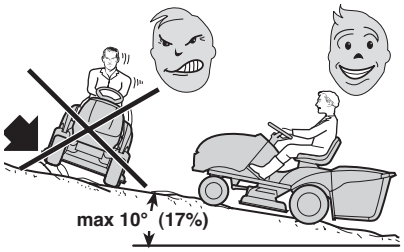

⚠ DANGER! ***RÉDUIRE LA VITESSE AVANT TOUT CHANGEMENT DE DIRECTION EN PENTE et ne pas oublier d'enclencher le frein de stationnement avant de laisser la machine à l'arrêt et sans surveillance.***

⚠ ATTENTION! ***Sur les terrains en pente, il faut partir en marche avant en faisant très attention pour éviter le cabrage de la machine. Réduire la vitesse d'avancement avant d'affronter une pente, surtout en descente.***

⚠ DANGER! ***Ne jamais passer la marche arrière pour réduire la vitesse: cela pourrait provoquer la perte de contrôle du véhicule, surtout sur des terrains glissants.***

Parcourir les descentes sans actionner la pédale de la traction
(☛ 4.32), afin d'exploiter l'effet freinant de la transmission hydrostatique quand la transmission n'est pas enclenchée.

5.6 TRANSPORT

⚠ ATTENTION! ***Si la machine doit être transportée sur un camion ou une remorque, utiliser des rampes d'accès ayant une résistance, une largeur et une longueur adéquates. Charger la machine avec le moteur éteint, sans conducteur, et en la poussant seulement, avec l'effort d'un nombre de personnes adéquat. Pendant le transport, fermer le robinet d'essence (si prévu), abaisser le plateau de coupe, enclencher le frein de stationnement et fixer adéquatement la machine au moyen de transport avec des câbles ou des chaînes.***

5.7 QUELQUES CONSEILS POUR GARDER UNE PELOUSE AYANT UN BEL ASPECT

1. **P**our garder une pelouse ayant un bel aspect, verte et souple, il faut la tondre régulièrement et sans traumatiser l'herbe. La pelouse peut être constituée d'herbes de typologies différentes. Si l'on tond la pelouse fréquemment, les herbes qui poussent le plus sont celles qui ont beaucoup de racines, qui forment une couverture herbeuse solide; si au contraire on la tond moins fréquemment, il se développe des herbes hautes et sauvages (trèfle, marguerites, etc.).

2. Il est toujours préférable de tondre l'herbe quand la pelouse est bien sèche.

3. Les lames doivent être intègres et bien affilées, de façon à ce que la coupe soit nette et sans effilochements qui entraînent un jaunissement des pointes.

4. Le moteur doit être utilisé au maximum des tours, aussi bien pour assurer une tonte nette de l'herbe que pour obtenir une bonne poussée de l'herbe coupée à travers la goulotte d'éjection.

5. La fréquence des tontes doit être proportionnelle à la croissance de l'herbe, en évitant qu'entre une tonte et l'autre l'herbe pousse trop.

6. Pendant les périodes les plus chaudes et sèches, il est conseillé de garder l'herbe légèrement plus haute afin de réduire le dessèchement du terrain.

7. La hauteur optimale de l'herbe d'une pelouse bien soignée est d'environ 4-5 cm; à chaque coupe il serait préférable de ne pas enlever plus d'un tiers de la hauteur totale. Lorsque l'herbe est très haute, il vaut mieux la tondre en deux fois, à un jour d'intervalle: passer une première fois sur

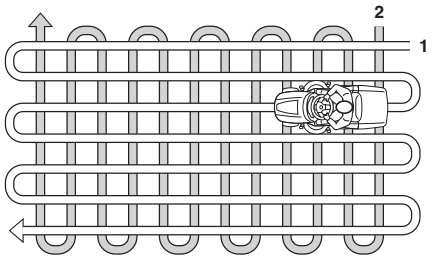

la pelouse avec les lames levées au maximum et avec une largeur éventuellement réduite; passer la deuxième fois à la hauteur désirée.

8. L'aspect de la pelouse sera meilleur si les tontes sont exécutées en les alternant dans les deux directions.

9. Si la goulotte d'éjection se bouche, réduire la vitesse de déplacement car celle-ci peut être excessive par rapport aux conditions du gazon; si le problème persiste, les couteaux ne sont pas assez aiguisés ou le profil des ailettes est déformé.

10. Faire très attention à proximité des buissons et des bordures car ils pourraient endommager le parallélisme, le bord du plateau de coupe et les couteaux.

6. ENTRETIEN

6.1 RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ

⚠ ATTENTION! ***Enlever la clé et lire les instructions correspondantes avant d'entamer tout nettoyage ou entretien. Porter des vêtements appropriés et des gants de travail dans toutes les situations entraînant un risque pour les mains.***

⚠ ATTENTION! ***Ne jamais utiliser la machine si certaines de ses pièces sont usées ou endommagées. Les pièces en panne ou détériorées doivent être remplacées et jamais réparées. N'utiliser que des pièces de rechange d'origine: l'utilisation de pièces de rechange non originales et/ou montées de manière incorrecte compromet la sécurité de la machine, peut provoquer des accidents ou des lésions personnelles et soulève le constructeur de toute obligation ou responsabilité.***

IMPORTANT *Ne jamais répandre les huiles usées, l'essence, les batteries ou tout autre produit susceptible de polluer l'environnement!*

⚠ ATTENTION! ***Toutes les interventions de réglage et d'entretien qui ne sont pas décrites dans ce manuel doivent être exécutées chez votre Revendeur ou dans un Centre spécialisé disposant des connaissances et des équipements nécessaires pour que le travail soit exécuté correctement, en maintenant le niveau de sécurité de la machine à l'origine.***

Les opérations exécutées dans des structures inadéquates ou par des personnes non qualifiées entraînent la déchéance de toutes les formes de garantie et de toute obligation ou responsabilité du Fabricant.

En particulier, vous devrez contacter immédiatement votre revendeur ou un centre spécialisé en cas d'irrégularités de fonctionnement

- ***du frein,***
- ***de l'embrayage et de l'arrêt des lames,***
- ***du branchement de la traction en marche avant ou arrière.***

6.2 ENTRETIEN ORDINAIRE

Le but du tableau est de vous aider à maintenir votre machine efficace et sûre. Il rappelle les principales interventions et la périodicité prévue pour chacune d'elles.

Les cases sur le côté permettent de noter la date ou le nombre des heures de fonctionnement au cours desquelles on a effectué l'intervention.

Intervention		Heures	Exécutée (Date ou Heures)							
1.	**MACHINE**									
1.1	Contrôle fixation et aiguisage lames [3]	25								
1.2	Remplacement lames [3]	100								
1.3	Contrôle courroie transmission [3]	25								
1.4	Remplacement courroie transmission [2] [3]	–								
1.5	Contrôle courroie commande lames [3]	25								
1.6	Remplacement courroie commande lames [2] [3]	–								
1.7	Contrôle et réglage traction [3]	25								
1.8	Contrôle embrayage et frein lame [3]	25								
1.9	Contrôle de toutes les fixations	25								
1.10	Graissage général [4]	25								
2.	**MOTEUR [1]**									
2.1	Remplacement huile moteur	.....								
2.2	Contrôle et nettoyage filtre à air	.....								
2.3	Remplacement filtre à air	.....								
2.4	Contrôle filtre essence	.....								
2.5	Remplacement filtre essence	.....								
2.6	Contrôle et nettoyage contacts bougie	.....								
2.7	Remplacement bougie	.....								

[1] Consulter le manuel du moteur pour la liste complète et la périodicité.

[2] Contacter votre Revendeur aux premiers signes de mauvais fonctionnement.

[3] Opération qui doit être exécutée chez votre revendeur ou dans un centre spécialisé.

[4] Le graissage général devrait également être effectué à chaque fois que l'on prévoit une longue période d'inactivité de la machine.

6.2.1 Moteur

IMPORTANT *Suivre les instructions contenues dans le manuel d'instructions du moteur.*

Pour vider l'huile du moteur, tenir immobile le tuyau de rallonge (1) et dévisser le bouchon de vidange (2).

En remontant le bouchon (2) faire attention à la position de la garniture interne (3) et serrer à fond, en l'empêchant de bouger, le tuyau de rallonge (1).

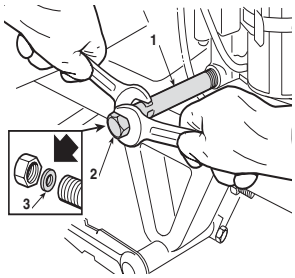

6.2.2 Axe arrière

Il est constitué d'un groupe monobloc scellé et ne nécessite pas d'entretien; il est chargé de lubrifiant permanent, qui n'a pas besoin de remplacement ou d'appoint.

6.2.3 Batterie

Un entretien soigneux de la batterie est un élément essentiel pour garantir une longue durée de vie.
La batterie de votre machine doit impérativement être chargée:

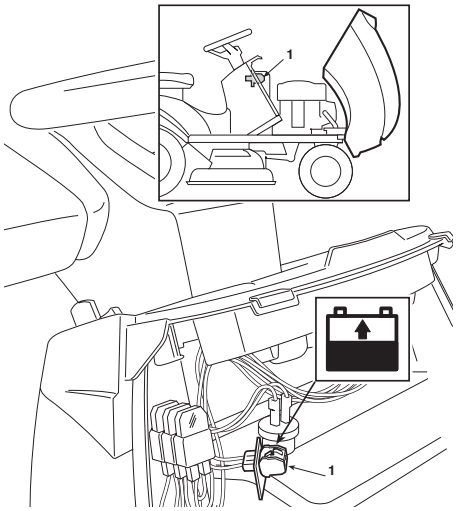

– avant d'utiliser la machine pour la première fois après l'avoir achetée;
– avant chaque période prolongée d'inactivité de la machine;
– avant de la mettre en service après une période prolongée d'inactivité.

Lire et respecter attentivement la procédure de charge décrite dans le manuel accompagnant la batterie. Le non-respect de cette procédure ou le manque de charge peut provoquer des dommages irrémédiables aux éléments de la batterie.
Une batterie déchargée **doit** être rechargée au plus vite.

IMPORTANT *La recharge doit être effectuée avec un appareil à **tension constante**. D'autres systèmes de recharge peuvent endommager irrémédiablement la batterie.*

La machine est équipée d'un connecteur (1) pour la recharge. Celui-ci doit être branché au connecteur correspondant du chargeur de batteries de maintien prévu à cet effet "CB 01" ou alors "FIGHTER" fourni *(si prévu)* ou disponible sur demande (☛ 9.5).

IMPORTANT *Ce connecteur ne doit être utilisé que pour brancher le chargeur de batteries de maintien "CB01" ou alors "FIGHTER". Pour son utilisation:*
– *suivre les indications reportées dans les instructions d'utilisation correspondantes;*
– *suivre les indications reportées dans le manuel de la batterie.*

6.3 INTERVENTIONS SUR LA MACHINE

6.3.1 Alignement du plateau de coupe

Pour tondre une pelouse de manière uniforme et diminuer les vibrations, il est essentiel que le plateau soit bien réglé.

En cas de coupe irrégulière, contrôler la pression des pneus.

Si cela ne suffit pas pour obtenir une tonte uniforme, contacter votre Revendeur pour effectuer les contrôles nécessaires et pour régler l'alignement du plateau de coupe.

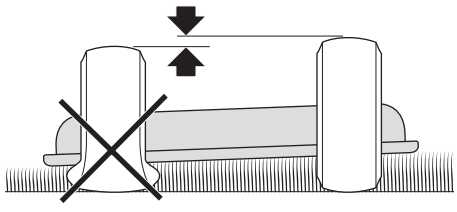

6.3.2 Reglage du ressort du crochet de fixation du bac

Si le bac a tendance à tressauter et à s'ouvrir en cas de tonte sur des terrains accidentés ou si la fixation après le vidage est difficile, il faut régler la tension du ressort (1).

Modifier le point de raccord en utilisant l'un des trous (2) jusqu'à obtenir le résultat désiré.

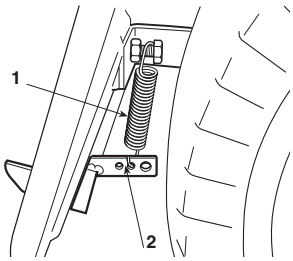

6.3.3 Remplacement des roues

Placer la machine sur une surface plane, disposer des cales sous l'une des pièces portantes du cadre, du côté de la roue à changer.

Les roues sont maintenues par un clip élastique (1) qui s'enlève à l'aide d'un tournevis.

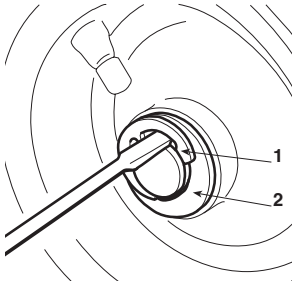

REMARQUE *Si l'on doit remplacer une ou les deux roues arrière, contrôler si les différences éventuelles de diamètre externe sont supérieures à 8-10 mm; dans le cas contraire, pour éviter une tonte irrégulière, il est nécessaire d'effectuer le réglage de l'alignement du plateau de coupe.*

IMPORTANT *Avant de remonter une roue, enduire l'axe de graisse. Replacer soigneusement le clip élastique (1) et la rondelle de protection (2).*

6.3.4 Réparation ou remplacement des pneus

Les pneus sont du type "Tubeless"; par conséquent, seul un réparateur professionnel peut remplacer un pneu ou réparer un pneu crevé, selon les modalités requises pour ce type de pneu.

6.3.5 Remplacement lampes *(si prévues)*

- **Lampes de type "I" (à incandescence)**

Les lampes (18W) à baïonnette sont montées dans le porte-lampe; pour extraire le porte-lampe, utiliser une pince et le faire tourner dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre.

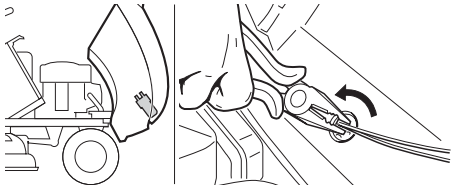

- **Lampes de type "II" (à LED)**

Dévisser la douille (1) et enlever le connecteur (2).

Démonter la lampe à LED (3), fixée à l'aide des vis (4).

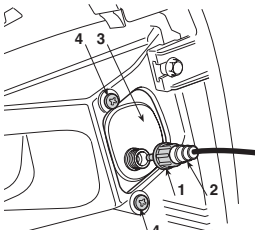

6.3.6 Remplacement d'un fusible

Différents fusibles (1), de portée différente, sont prévus sur la machine. Leurs fonctions et caractéristiques sont les suivantes:

– Fusible de 10 A = pour protéger les circuits généraux et de puissance de la carte électronique, dont l'intervention provoque l'arrêt de la machine et l'extinction complète du voyant sur le tableau de bord.

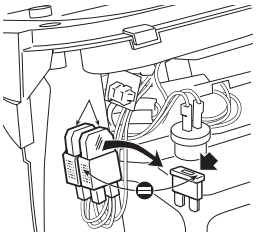

– Fusible de 25 A = pour protéger le circuit de rechargement, dont l'intervention se manifeste avec une perte progressive de la charge de la batterie et donc des difficultés au démarrage.

Retournement électrique

– Fusible de 15 A = pour la protection du circuit du moteur de commande, dont l'intervention ne permet pas l'actionnement électrique du système de retournement du bac; le vidage n'est possible qu'à l'aide du levier manuel (s'il est monté).

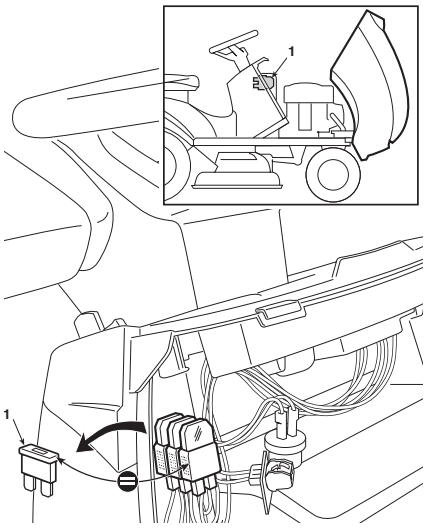

Le débit du fusible est indiqué sur le même fusible.

IMPORTANT *Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un de même type et de même intensité; ne jamais remplacer le fusible par un fusible d'intensité différente.*

Dans l'impossibilité d'éliminer les causes d'intervention, contacter votre Revendeur.

6.3.6 Démontage, remplacement et remontage des lames

⚠ ATTENTION! ***Porter des gants de travail pour manipuler les lames.***

⚠ ATTENTION! ***Remplacer toujours les lames endommagées ou tordues; ne jamais tenter de les réparer! UTILISER TOUJOURS DES LAMES ORIGINALES MARQUÉES ⚠!***

Sur cette machine il est prévu d'employer des lames portant le code:

Mod.102:
82004341/1 - 82004340/1
82004348/0 - 82004347/0

Mod.122:
82004350/0 - 82004349/0
82004343/0 - 82004342/0

IMPORTANT *Il faut toujours remplacer les lames en groupe de 2, spécialement en cas de différences d'usure sensibles entre l'une et l'autre.*

7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement doit être un aspect important et prioritaire pour l'emploi de la machine, au profit de la société civile et de l'environnement où nous vivons.

– Eviter de déranger le voisinage.

– Suivre scrupuleusement les normes locales pour l'élimination des déchets après la coupe.

– Suivre scrupuleusement les normes locales pour l'élimination des emballages, des huiles, de l'essence, des batteries, des filtres, des parties détériorées ou de tout élément ayant un fort impact sur l'environnement. Ces déchets ne doivent pas être jetés dans les ordures, mais ils doivent être séparés et apportés dans les centres de collecte prévus, qui procèderont au recyclage des matériaux.

– Au moment de la mise hors service, ne pas abandonner la machine dans l'environnement, mais la livrer à un centre de collecte, suivant les normes locales en vigueur.

8. PANNES ET REMÈDES

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
1. Avec la clé sur «MARCHE», le tableau de bord reste éteint, sans aucun signal acoustique	Intervention de la protection de la carte électronique à cause de:	Positionner la clé sur «ARRET» et chercher les causes de la panne:
	– batterie mal branchée	– vérifier les branchements (☛3.4)
	– inversion de polarité de la batterie	– vérifier les branchements (☛3.4)
	– batterie complètement déchargée	– charger la batterie (☛6.2.3)
	– fusible grillé	– remplacer le fusible (10 A) (☛6.3.6)
2. Avec la clé sur «MARCHE», le tableau de bord reste éteint, mais un signal acoustique est activé	Intervention de la protection de la carte électronique à cause de:	Positionner la clé sur «ARRET» et chercher les causes de la panne:
	– carte mouillée	– essuyer avec de l'air tiède
3. Avec la clé sur «DEMARRAGE», le tableau de bord s'allume, mais le démarreur ne tourne pas	– batterie insuffisamment chargée	– recharger la batterie (☛6.2.3)
	– fusible de la recharge interrompu	– remplacer le fusible (25 A) (☛6.3.6)
4. Avec la clé sur «DEMARRAGE», le démarreur tourne, mais le moteur ne démarre pas	– batterie insuffisamment chargée	– recharger la batterie (☛6.2.3)
	– l'essence n'arrive pas	– vérifier le niveau dans le réservoir (☛5.3.3)
		– ouvrir le robinet (si prévu) (☛5.4.1)
		– vérifier le filtre à essence
	– défaut d'allumage	– vérifier la fixation du capuchon de la bougie – vérifier la propreté et la distance correcte entre les électrodes
5. Démarrage difficile ou fonctionnement irrégulier du moteur	– problèmes de carburation	– nettoyer ou remplacer le filtre à air
		– nettoyer la cuve du carburateur
		– vider le réservoir et mettre de l'essence fraîche
		– contrôler et éventuellement remplacer le filtre à essence

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
6. Baisse de rendement du moteur pendant la tonte	– vitesse d'avancement élevée par rapport à la hauteur de tonte	– réduire la vitesse d'avancement et/ou relever la hauteur de tonte (☛ 5.4.5)
7. Quand on embraie les lames, le moteur s'arrête	– absence d'autorisation d'enclenchement	– contrôler que les conditions d'autorisation sont respectées (☛ 5.2.c)
8. Le voyant de la batterie ne s'éteint pas après quelques minutes de travail	– charge insuffisante de la batterie	– contacter votre Revendeur
9. Le voyant de l'huile s'allume pendant le travail *(si prévu)*	– problèmes de lubrification du moteur	– Mettre immédiatement la clé sur «ARRET»: – rétablir le niveau d'huile (☛ 5.3.3) – remplacer le filtre (si le problème persiste, contacter votre Revendeur)
10. Le moteur s'arrête et un signal acoustique est activé	Intervention de la protection de la carte électronique à cause de: – surtension provoquée par le régulateur de charge – batterie mal branchée (contacts incertains)	Mettre la clé sur «ARRET» et chercher les causes de la panne: – contacter votre Revendeur – vérifier les branchements (☛ 3.4)
11. Le moteur s'arrête, sans aucun signal acoustique	– batterie débranchée – problèmes au moteur	– vérifier les branchements (☛ 3.4) – contacter votre Revendeur
12. Les lames ne s'enclenchent pas, ou ne s'arrêtent pas immédiatement dès qu'on les débraie	– courroie relâchée – problème à l'embrayage électromagnétique	– contacter votre Revendeur – contacter votre Revendeur

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
13. Tonte irrégulière et ramassage insuffisant	– plateau de coupe non parallèle au terrain	– contrôler la pression des pneus (☛ 5.3.2)
		– rétablir l'alignement du plateau par rapport au terrain (☛ 6.3.1)
	– inefficacité des lames	– contacter votre Revendeur
	– vitesse d'avancement élevée par rapport à la hauteur de l'herbe à couper	– réduire la vitesse d'avancement et/ ou soulever le plateau de coupe (☛ 5.4.5)
		– attendre que l'herbe soit sèche
	– engorgement de la goulotte	– enlever le bac et vider la goulotte (☛ 5.4.7)
	– le plateau de coupe est plein d'herbe	– nettoyer le plateau de coupe (☛ 5.4.10)
14. Vibrations anormales pendant le fonctionnement	– les lames sont déséquilibrées	– contacter votre Revendeur
	– lames desserrées	– contacter votre Revendeur
	– fixations desserrées	– vérifier et serrer les vis de fixation du moteur et du châssis
15. Freinage non sûr, ou inefficace	– frein pas correctement réglé	– contacter votre Revendeur
16. Marche irrégulière, faible traction en montée, ou tendance de la machine à se cabrer	– problèmes de la courroie ou du dispositif d'embrayage	– contacter votre Revendeur
17. En actionnant la pédale de la traction lorsque le moteur est en marche, la machine ne se déplace pas	– levier de déblocage sur «B»	– le replacer sur «A» (☛ 4.33)

Si les inconvénients persistent après que les opérations décrites ci-dessus ont été effectuées, Contacter votre Revendeur.

⚠ ATTENTION! ***Ne jamais tenter d'effectuer des réparations compliquées sans avoir les moyens et les connaissances techniques nécessaires. Toute intervention mal exécutée entraîne automatiquement la perte de la Garantie et, dans ce cas, le Fabricant décline toute responsabilité.***

9. ACCESSOIRES OPTIONNELS

1. KIT PROTECTION D'ÉJECTION POSTÉRIEURE

A utiliser à la place du bac lorsque l'herbe n'est pas récupérée.

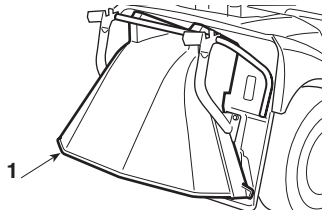

2. KIT REMORQUAGE

Assure le remorquage.

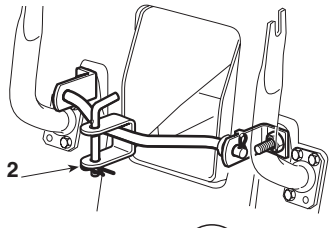

3. BACHE DE PROTECTION

Protège la machine de la poussière quand elle n'est pas utilisée.

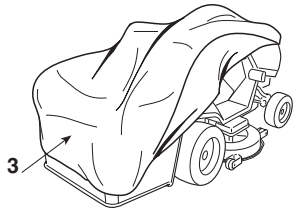

4. CHARGEUR DE BATTERIES DE MAINTIEN "CB01" ou alors "FIGHTER"

Il permet de maintenir en bon état la batterie pendant les périodes d'inactivité de la machine en assurant un niveau de charge optimal et donc une durée de vie prolongée de la batterie.

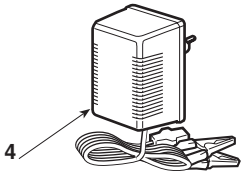

5. ENSEMBLE POUR "MULCHING"

Hache finement l'herbe coupée et la laisse sur le terrain au lieu de la ramasser dans le bac.

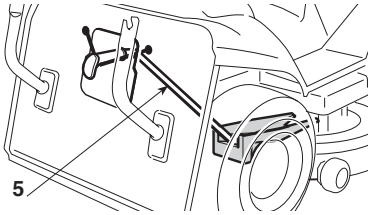

6. PROTECTIONS DU PLATEAU DE COUPE

Elles protègent les bords latéraux du plateau de coupe contre des chocs accidentels contre des corniches ou des clôtures.

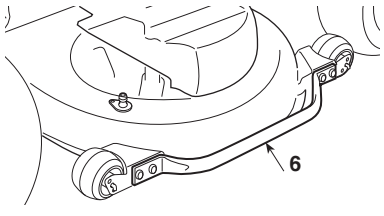

10. EQUIPEMENTS SUPPLEMENTAIRES

1. PRISE DE FORCE “PTO”

Permet de transférer le mouvement du moteur à l’équipement commandé.

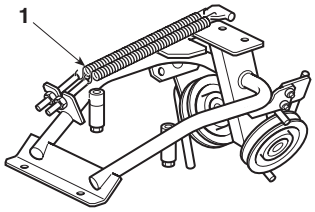

2. FRAISE À NEIGE

Pour enlever la neige et l’éjecter à distance.

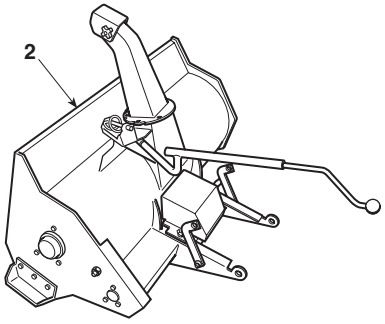

3. CHASSE NEIGE A LAME

Pour pelleter la neige et l’accumuler sur le côté.

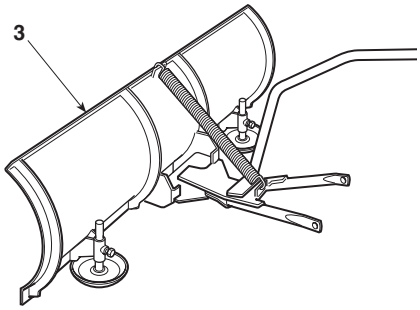

4. BALAYEUSE MÉCANIQUE

Pour nettoyer les allées et les surfaces solides des feuilles et de la saleté, et pour enlever les couches minces de neige fraîche.

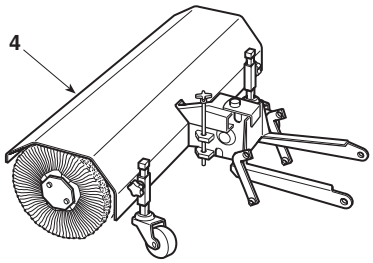

11. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Installation électrique ..... 12 V

Batterie ..... 18 Ah ou alors 22 Ah

Pneus avant ..... 13 x 5.00-6
ou ..... 15 x 5.00-6
Pneus arrière ..... 18 x 8.50-8

Pression de gonflage avant
pneus 13 x 5.00-6 ..... 1,5 bar
pneus 15 x 5.00-6 ..... 1,0 bar

Pression de gonflage arrière ..... 1,2 bar

Poids total ..... de 216 à 240 kg

Diamètre interne du braquage (diamètre minimum de la zone non tondue - à gauche)

pneus 13 x 5.00-6 ..... 1,5 (1,3) m

pneus 15 x 5.00-6 ..... 1,7 (1,5) m

Hauteur de coupe ..... da 3 a 9 cm

Largeur de coupe ..... 101 (121) cm

Capacité du bac de ramassage ..... 300 litres

Vitesse de déplacement (indicative) à 3000 min^{-1}:

Marche avant ..... de 0 a 8,8 km/h

Marche arrière ..... de 0 a 4,5 km/h

Valeurs maximales de bruit et de vibrations [1]		**102**	**122**
Niveau de pression acoustique à l'oreille de l'opérateur	db(A)	83,7	89,2
– Incertitude de la mesure	db(A)	1	0,2
Niveau de puissance acoustique mesuré	db(A)	99,8	104,5
– Incertitude de la mesure	db(A)	0,2	0,4
Niveau de puissance acoustique garanti	db(A)	100	105
Niveau de vibrations au poste de conduite	m/s^2	0,69	0,54
– Incertitude de la mesure	m/s^2	0,98	0,98
Niveau de vibrations au volant	m/s^2	2,84	3,22
– Incertitude de la mesure	m/s^2	1,07	1,06

[1] Valeurs indicatives: les valeurs effectives sont reportées dans "Déclaration de Conformité".

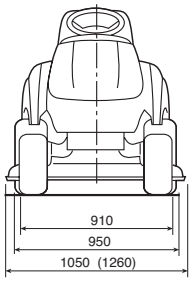

Les données entre parenthèses (.....) se réfèrent au modèle "122" .

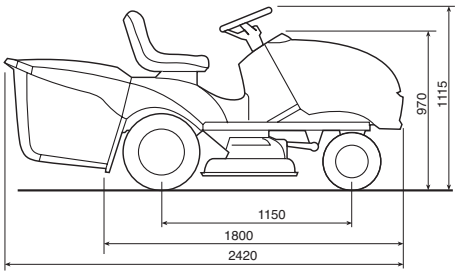

DICHIARAZIONE CE DI CONFORMITÁ

(Direttiva Macchine 2006/42/CE, Allegato II, parte A)

1. **La Società**: GGP Italy S.p.A. – Via del Lavoro, 6 – 31033 Castelfranco Veneto (TV) – Italy

2. Dichiara sotto la propria responsabilità, che la macchina: Rasaerba con conducente seduto / taglio erba

   a) Tipo / Modello Base
   b) Modello commerciale
   c) Anno di costruzione
   d) Matricola

   e) Motore a scoppio

3. È conforme alle specifiche delle direttive:

   - MD: 2006/42/EC
     f) Ente Certificatore /
     g) Esame CE del tipo: /
   - OND: 2000/14/EC, ANNEX VI, proc.1-2005/88/EC
     f) Ente Certificatore:
   - EMCD: 2004/108/EC

4. Riferimento alle Norme armonizzate:

   EN 836:1997+A4:2011

   i) Livello di potenza sonora misurato dB(A)
   j) Livello di potenza sonora garantito dB(A)
   k) Ampiezza di taglio cm

   q) Persona autorizzata a costituire il FascicoloTecnico: GGP ITALY S.p.A. Via del Lavoro, 6 31033 Castelfranco Veneto (TV)- Italia

   r) Castelfranco V.to, 00.00.2013 Vice Presidente R&D &Quality Ing. Raimondo Hippolili

doc_base r.3 - ro-p_0

FR
Déclaration CE de Conformité
(Directive Machines 2006/42/CE, Annexe II, partie A)
1. La Société
2. Déclare sous sa propre responsabilité que la machine : Tondeuse à conducteur assis / coupe du gazon
a) Type / Modèle de Base
b) Modèle commercial
c) Année de construction
d) Série
e) Moteur: moteur essence
3. Est conforme aux prescriptions des directives :
f) Organisme de certification
g) Examen CE du Type
4. Renvoi aux Normes harmonisées
i) Niveau de puissance sonore mesuré
j) Niveau de puissance sonore garanti
k) Largeur de coupe
q) Personne habilitée à établir le Dossier Technique :
r) Lieu et Date

EN
EC Conformity Statement
(Machine Directive 2006/42/EC, Annex II, part A)
1. The Company
2. Herby declares under its own responsibility that the machine: ride-on mower / Grass cutting
a) Type / Base Model
b) Commercial model
c) Year of manufacture
d) Serial number
e) Motor: petrol
3. Conforms to directive specifications:
f) Certifying body
g) EC examination of Type
4. Reference to harmonised Standards
i) Sound power level measured
j) Sound power level guaranteed
k) Range of cut
q) Person authorised to create the Technical Folder:
r) Place and Date

DE
EG-Konformitätserklärung
(Maschinenrichtlinie 2006/42/EG, Anhang II, Teil A)
1. Die Gesellschaft
2. Erklärt auf eigene Verantwortung, dass die Maschine: Aufsitzmäher / Rasenschnitt
a) Typ / Basismodell
b) Handelsmodell
c) Baujahr
d) Seriennummer
e) Motor: Verbrennungsmotor
3. Den Anforderungen der folgenden Richtlinien entspricht:
f) Zertifizierungsstelle
g) EG-Baumusterprüfung
4. Bezugnahme auf die harmonisierten Normen
i) Gemessener Schallleistungspegel
j) Garantierter Schalleistungspegel
k) Schnittbreite
q) Zur Verfassung der technischen Unterlagen befugte Person:
r) Ort und Datum

NL
EG-verklaring van overeenstemming
(Richtlijn Machines 2006/42/CE, Bijlage II, deel A)
1. Het bedrijf
2. Verklaart onder zijn eigen verantwoordelijkheid dat de machine: Zitmaaier / grasmaaier
a) Type / Basismodel
b) Handelsmodel
c) Bouwjaar
d) Serienummer
e) Motor: benzinemotor
3. Voldoet aan de specificaties van de richtlijnen:
f) Certificatie-instituut
g) EG-onderzoek van het Type
4. Verwijzing naar de Geharmoniseerde normen
i) Gemeten niveau van geluidsvermogen
j) Gegarandeerd niveau van geluidsvermogen
k) Snijbreedte
q) Bevoegd persoon voor het opstellen van het Technisch Dossier
r) Plaats en Datum

ES
Declaración de Conformidad CE
(Directiva Máquinas 2006/42/CE, Anexo II, parte A)
1. La Empresa
2. Declara bajo su propia responsabilidad que la máquina: Cortadora con conductor sentado / Corte hierba
a) Tipo / Modelo Base
b) Modelo comercial
c) Año de fabricación
d) Matrícula
e) Motor: motor de explosión
3. Cumple con las especificaciones de las directivas:
f) Ente certificador
g) Examen CE del Tipo
4. Referencia a las Normas armonizadas
i) Nivel de potencia sonora medido
j) Nivel de potencia sonora garantizado
k) Amplitud de corte
q) Persona autorizada a realizar el Manual Técnico:
r) Lugar y Fecha

PT
Declaração CE de Conformidade
(Directiva de Máquinas 2006/42/CE, Anexo II, parte A)
1. A Empresa
2. Declara sob a própria responsabilidade que a máquina: Cortador de relva de condutor sentado / corte da relva
a) Tipo / Modelo Base
b) Modelo comercial
c) Ano de fabricação
d) Matrícula
e) Motor: motor a explosão
3. É conforme às especificações das diretivas:
f) Órgão certificador
g) Exame CE do Tipo
4. Referência às Normas harmonizadas
i) Nível medido de potência sonora
j) Nível garantido de potência sonora
k) Amplitude de corte
q) Pessoa autorizada a elaborar o Caderno Técnico
r) Local e Data

EL
ΕΚ-Δήλωση συμμόρφωσης
(Οδηγία Μηχανών 2006/42/ΕΚ, Παράρτημα ΙΙ, μέρος Α)
1. Η Εταιρία
2. Δηλώνει υπεύθυνα ότι η μηχανή: Χλοοκοπτικό μηχάνημα με καθισμένο χειριστή / κοπή της χλόης
α) Τύπος / Βασικό Μοντέλο
b) Εμπορικό Μοντέλο
c) Έτος κατασκευής
d) Αριθμός μητρώου
e) Κινητήρας: κινητήρας εσωτερικής ανάφλεξης
3. Συμμορφούνται με τις προδιαγραφές της οδηγίας:
f) Οργανισμός πιστοποίησης
g) Εξέταση ΕΕ του Τύπου
4. Αναφορά στους Κοινοτικούς εναρμονισμένους
i) Στάθμη μέτρησης ακουστικής ισχύος
j) Στάθμη εγγυημένης ακουστικής ισχύος
k) Εύρος κοπής
q) Εξουσιοδοτημένο άτομο για τη σύνταξη του Τεχνικού Φυλλαδίου:
r) Τόπος και Χρόνος

TR
AT Uygunluk Beyanı
(2006/42/CE Makine Direktifi, Ek II, bölüm A)
1. Şirket
2. Şahsi sorumluluğu altında aşağıdaki makinenin: Oturan sürücülü çim biçme makinesi / çim kesimi
a) Tip / Standart model
b) Ticari model
c) İmalat yılı
d) Sicil numarası
e) Motor: [illegible]
3. Aşağıdaki [illegible] Gösterilerine uygun olduğunu [illegible]:
f) Sı[illegible] Kurum
g) [illegible]
4. Harmo[illegible]
i) Ölçülen [illegible]
j) Garanti [illegible]
k) Kesim g[illegible]
q) Teknik Dosyanın Oluşturmaya yetkili kişi:
r) Yer ve Tarih

MK
Декларација за усогласеност со ЕУ
(Директива за машини 2006/42/CE, Анекс II, дел А)
1. Компанијата
2. изјавува со целосна лична одговорност дека следната машина: Тревокосачка со седнат управувач / косење трева
а) Тип / основен модел
б) комерцијален модел
ц) година на производство
г) етикета
д) мотор : мотор со согорување
3. Усогласена со спецификациите според директивите:
ѓ) тело за сертификација
е) тест СЕ за типот
4. Референци за усогласени нормативи
и) измерено ниво на звучна моќност
ј) Ниво на гарантирана звучна моќност
к) обем на сечење
q) овластено лице за составување на Техничката брошура
ч.) место и датум

EXAMPLE

NO
EF- Samsvarserklæring
(Maskindirektiv 2006/42/EF, Vedlegg II, del A)
1. Firmaet
2. Erklærer på eget ansvar at maskinen: Sittegressklipper / gressklipping
a) Type / Modell
b) Handelsnavn
c) Produksjonsår
d) Serienummer
e) Motor: forbrenningsmotor
3. Oppfyller kravene i direktivene:
f) Sertifiseringsorgan
g) EF-typegodkjenning
4. Henvisning til harmoniserte standarder
i) Målt lydeffektnivå
j) Garantert lydeffektnivå
k) Klippebredde
q) Person som har fullmakt til å utferdige teknisk dokumentasjon:
r) Sted og dato

SV
EG-försäkran om överensstämmelse
(Maskindirektiv 2006/42/EG, bilaga II, de[illegible])
1. Företaget
2. Försäkrar på eget ansvar att maskinen: Åkgräsklippare / gräsklippning
a) Typ / Basmodell
b) Handelsnamn
c) Tillverkningsår
d) Serienummer
e) Motor: förbränningsmotor
3. Uppfyller kraven i följande direktiv[illegible]:
f) Certifieringsorgan
g) EG-typundersökning
4. Hänvisning till harmoniserade standarder
i) Mätt ljudeffektnivå
j) Garanterad ljudeffektnivå
k) Klippbredd
q) Ansvarig för att sammanställa [illegible] handlingarna:
r) Ort och datum

DA
EF-overensstemmelseserklæring
(Maskindirektiv 2006/42/EF, bilag II, del A)
1. Firmaet
2. Erklærer på eget ansvar, at maskinen: Plæneklipper med siddeplads / klipning af græsset
a) Type / Model
b) Handelsbetegnelse
c) Fremstillingsår
d) Serienummer
e) Motor: forbrændingsmotor
3. Opfylder kravene i direktiverne:
f) Certificeringsorgan
g) EF-typeafprøvning
4. Henvisning til harmoniserede standarder
i) Målt lydeffektniveau
j) Garanteret lydeffektniveau
k) Klippebredde
q) Person, der har bemyndigelse til at udarbejde det tekniske dossier:
r) Sted og dato

SL
ES Izjava o skladnosti
(Direktiva 2006/42/ES) , priloga II, del A)
1. Družba
2. pod lastno odgovornostjo izjavlja, da je stroj: Traktorska kosilnica / košnja trave
a) Tip / osnovni model
b) trini model
c) Leto izdelave
d) Serijska številka
e) Motor: motor z notranjim izgorevanjem
3. Skladen je z določili direktiv :
f) Ustanova, ki izda potrdilo
g) ES pregled tipa
4. Sklicevanje na usklajene predpise
i) Izmerjen nivo zvočne moči
j) Zagotovljen nivo zvočne moči
k) Obseg košnje
q) Oseba, pooblaščena za sestavo tehnične knjižice:
r) Kraj in datum

BS
EZ Izjava o sukladnosti
(Direktiva o mašinama 2006/42/EZ, Prilog II, deo A)
1. Firma
2. Daje izjavu pod vlastitom odgovornošću da je mašina: Traktorska kosilica (traktorčić) / Košenje trave
a) Tip / Osnovni model
b) Komercijalni model
c) Godina proizvodnje
d) Serijski broj
e) Motor: motor s unutrašnjim izgaranjem
3. Usklađena s osnovnim zahtjevima direktiva:
f) Certifikaciono tijelo
g) EZ ispitivanje tipa
4. Pozivanje na usklađene norme
i) Izmjereni nivo zvučne snage
j) Garantovani nivo zvučne snage
k) Širina košenja
q) Osoba ovlašćena za izradu tehničke brošure:
r) Mjesto i datum

SK
ES vyhlásenie o zhode
(Smernica o Strojných zariadeniach 2006/42/ES, Príloha II, časť A)
1. Spoločnosť
2. Vyhlasuje na vlastnú zodpovednosť, že stroj: Kosačka so sediacim vodičom / kosačka na trávu
a) Typ / Základný model
b) Obchodný model
c) Rok výroby
d) Výrobné číslo
e) Motor: spaľovací motor
3. Je v zhode s nariadeniami smernic:
f) Certifikačný orgán
g) Skúška typu ES
4. Odkaz na Harmonizované normy
i) Nameraná úroveň akustického výkonu
j) Zaručená úroveň akustického výkonu
k) Šírka kosenia
q) Osoba autorizovaná na vytvorenie Technického spisu:
r) Miesto a Dátum

FI
EY-VAATIMUSTENMUKAISUUSVAKUUTUS
(Konedirektiivi 2006/42/EY, Liite II, osa A)
1. Yritys
2. Vakuuttaa omalla vastuullaan, että kone: Päältäajettava ruohonleikkuri / ruohonleikkuu
a) Tyyppi / Perusmalli
b) Myyntimalli
c) Valmistusvuosi
d) Sarjanumero
e) Moottori : räjähdysmoottori
3. On yhdenmukainen seuraavien direktiivien asettamien vaatimusten kanssa:
f) Sertifiointiyritys
g) EY-tyyppitarkastus
4. Viittaus harmonisoituihin standardeihin
i) Mitattu äänitehotaso
j) Taattu äänitehotaso
k) Leikkuuleveys
q) Teknisten asiakirjojen laatimiseen valtuutettu henkilö:
r) Paikka ja päivämäärä

CS
ES – Prohlášení o shodě
(Směrnice o Strojních zařízeních 2006/42/ES, Příloha II, část A)
1. Společnost
2. Prohlašuje na vlastní odpovědnost, že stroj: Sekačka se sedícím řidičem / sekačka na trávu
a) Typ / Základní model
b) Obchodní model
c) Rok výroby
d) Výrobní číslo
e) Motor: spalovací motor
3. Je ve shodě s nařízeními směrnic:
f) Certifikační orgán
g) ES zkouška Typu
4. Odkazy na Harmonizovaná normy
i) Naměřená úroveň akustického výkonu
j) Zaručená úroveň akustického výkonu
k) Šířka řezání
q) Osoba autorizovaná pro vytvoření Technického spisu:
r) Místo a Datum

PL
Deklaracja zgodności WE
(Dyrektywa maszynowa 2006/42/WE, Załącznik II, część A)
1. Spółka
2. Oświadcza na własną odpowiedzialność, że maszyna: Kosiarka samojezdna / cięcie trawy
a) Typ / Model podstawowy
b) Model komercyjny
c) Rok produkcji
d) Numer seryjny
e) Silnik: silnik o zapłonie iskrowym
3. Spełnia postanowienia wymogi następujących Dyrektyw:
f) Jednostka certyfikująca
g) Badanie typu WE
4. Odniesienia do Norm zharmonizowanych
i) Zmierzony poziom mocy akustycznej
j) Gwarantowany poziom mocy akustycznej
k) Szerokość cięcia
q) Osoba upoważniona do zredagowania Dokumentacji technicznej:
r) Miejscowość i data

RO
CE -Declaratie de Conformitate
(Directiva Masini 2006/42/CE, Anexa II, partea A)
1. Societatea
2. Declara pe propria raspundere că masina: Maşină de tuns iarba cu şofer la volan / tăiat iarba
a) Tip / Model de bază
b) Model comercial
c) An de fabricaţie
d) Număr de serie
e) Motor: motor cu combustie
3. Este in conformitate cu specificaţiile directivelor:
f) Organism de certificare
g) Examinare CE de Tip
4. Referinţă la Standarde armonizate
i) Nivel de putere sonoră măsurat
j) Nivel de putere sonoră garantat
k) Lăţimea de tăiere
q) Persoană autorizată să întocmească Dosarul Tehnic
r) Locul şi Data

LT
EB atitikties deklaracija
(Mašinų direktyva 2006/42/CE, Priedas II, dalis A)
1. Bendrovė
2. Prisiima atsakomybę, kad įrenginys: Žoliapjovė su sėdinčiu vairuotoju / žolės pjovimas
a) Tipas / Bazinis Modelis
b) Komercinis modelis
c) Pagaminimo metai
d) Serijos numeris
e) Variklis: vidaus degimo variklis
3. Atitinka direktyvose pateiktas specifikacijas:
f) Sertifikavimo įstaiga
g) CE tipo tyrimas
4. Nuorodą į suderintas Normas
i) Išmatuotas garso galios lygis
j) Užtikrinamas garso galios lygis
k) Pjovimo plotis
q) Asmuo įgaliotas asmuo sudaryti Techninę Bylą:
r) Vieta ir Data

LV
EK atbilstības deklarācija
(Direktīva 2006/42/EK par mašīnām, pielikuma II, daļa A)
1. Uzņēmums
2. Uzņemoties par to pilnu atbildību, paziņo, ka mašīna: Pašgājēja zāliena pļaujmašīna ar sēdekli / zāles pļaušana
a) Tips / Bāzes modelis
b) Komerciāls modelis
c) Ražošanas gads
d) Sērijas numurs
e) Motors: iekšdedzes motors
3. Atbilst šādu direktīvu prasībām:
f) Sertifikācijas iestāde
g) CE tipveida pārbaude
4. Atsauce uz harmonizētiem standartiem
i) Izmērītais skaņas intensitātes līmenis
j) Garantētais skaņas intensitātes līmenis
k) Pļaušanas platums
q) Pilnvarotais darbinieks, kas sagatavoja tehnisko dokumentāciju:
r) Vieta un datums

HU
EK-megfelelőségi nyilatkozata
(2006/42/EK gépirányelv, II. melléklet "A" rész)
1. A cég
2. Felelősségének teljes tudatában kijelenti, hogy a(z) alábbi gép: Vezetőüléses fűnyírógép / fűnyírás
a) Típus / Alaptípus
b) Kereskedelmi típus
c) Gyártási év
d) Gyártási szám
e) Motor: robbanómotor
3. Megfelel az alábbi irányelvek előírásainak:
f) Tanúsító szerv
g) CE vizsgálat típusa
4. Hivatkozás a harmonizált szabványokra
i) Mért zajteljesítmény szint
j) Garantált zajteljesítmény szint
k) Vágási szélesség
q) Műszaki Dosszié szerkesztésére felhatalmazott személy:
r) Helyre és Idejé

RU
Декларация соответствия нормам ЕС
(Директива о машинном оборудовании 2006/42/EC, Приложение II, часть А)
1. Предприятие
2. Заявляет под собственную ответственность, что машина: Садовая косилка с водителем / стрижка газона
a) Тип / Базовая модель
b) Коммерческое наименование
c) Год изготовления
d) Паспорт
e) Двигатель: двигатель внутреннего сгорания
3. Соответствует требованиям следующих директив:
f) Сертифицирующий орган
g) Испытания ЕС типового образца
4. Ссылки на гармонизированные нормы
i) Измеренный уровень звуковой мощности
j) Гарантируемый уровень звуковой мощности
k) Амплитуда кошения оператора
q) Лицо, уполномоченное на подготовку технической документации:
r) Место и дата

SR
EC deklaracija o usaglašenosti
(Direktiva o mašinama 2006/42/EC, Prilog II, deo A)
1. Preduzeće
2. Daje izjavu pod vlastitom odgovornošću da je mašina: Traktorska kosačica (traktorčić) / košenje trave
a) Tip / Osnovni model
b) Komercijalni model
c) Godina proizvodnje
d) Serijski broj
e) Motor: motor s unutrašnjim sagorevanjem
3. u skladu s osnovnim zahtevima direktiva:
f) Sertifikaciono telo
g) EC ispitivanje tipa:
4. Pozivanje na usklađene norme
i) Izmereni nivo zvučne snage
j) Garantovani nivo zvučne snage
k) Širina košenja.....
q) Osoba ovlašćena za sastavljanje tehničke brošure
r) Mesto i datum

BG
ЕС декларация за съответствие
(Директива Машини 2006/42/ЕО, Приложение I, част А)
1. Предприятието
2. Декларира под своя отговорност декларира, че машината: Косачка със седнал водач / резене на трева
а) Вид / Базисен модел
б) Търговски модел
в) Година на производство
г) Сериен номер
д) Мотор: мотор с вътрешно горене
3. Е в съответствие със спецификата на директивата:
е) Сертифициращ орган
ж) ЕО изследване на вида
4. Базирано на хармонизираните норми
и) Ниво на измерена акустична мощност
й) Гарантирано ниво на акустична мощност
к) Широчина на косене
л) Лице, упълномощено да съставя Техническата Документация:
с) Място и дата

ET
EÜ vastavusdeklaratsioon
(Masinadirektiiv 2006/42/EÜ, Lisa II, osa A)
1. Firma
2. Kinnitab oma vastutusel, et masin: Istuva juhiga muruniiduk / murumüüja
a) Tüüp / Põhimudel
b) Kaubanduslik mudel
c) Ehitusaasta
d) Matrikkel
e) Mootor: Sisepõlemismootor
3. Vastab direktiivide nõuetele:
f) Kinnitav asutus
g) EÜ tüübihindamine
4. Viide ühtlustatud standarditele
i) Mõõdetud helivõimsuse tase
j) Garanteeritud helivõimsuse tase
k) Lõikelaius
q) Tehnilise Lahe autoriseeritud koostaja:
r) Koht ja Kuupäev

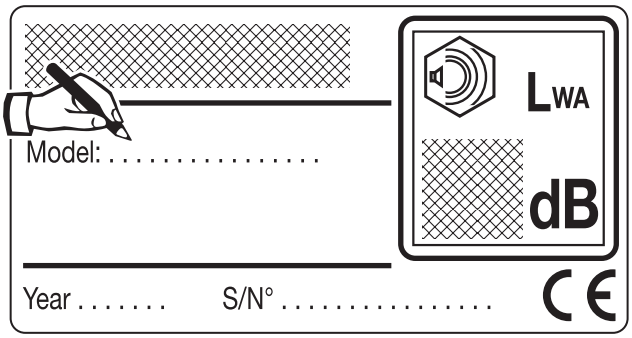

Tout de suite après l'achat, transcrire dans les espaces prévus les données d'identification (3 - 5 - 6) qui sont indiquées sur l'étiquette d'identification de la machine (☛ 2.1 - IDENTIFICATION DE LA MACHINE).

GGP ITALY SPA

Via del Lavoro, 6

I-31033 Castelfranco Veneto (TV) ITALY

GLOBAL GARDEN PRODUCTS

171505572/2FR 10/2013

© by GGP ITALY

Realizzazione: EDIPROM / bergamo